

Le 30 janvier 2002

Madame Louise Harel
Ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole
Édifice Jean-Baptiste-de-la-Salle
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Aile Chauveau, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 4J3

Madame la Ministre,

Comme le prévoit l'article 141 de l'Annexe V du Projet de loi 170, les membres du Comité de transition de la Ville de Lévis ont le plaisir de vous remettre le rapport de leurs activités qui ont eu cours tout au long de l'année 2001 en vue de mettre en place l'organisation de la nouvelle Ville de Lévis.

Le travail du comité a duré 49 semaines soit du 22 janvier au 31 décembre 2001. Au cours de cette période, le comité a tenu 51 séances régulières ou spéciales et autant de réunions plénières; il a adopté 545 résolutions et tenu de nombreuses réunions avec les anciens et les nouveaux cadres municipaux.

Les membres du comité vous remercient de leur avoir fait confiance. Ils considèrent avoir répondu aux attentes du gouvernement concernant la mission confiée au Comité de transition de la Ville de Lévis.

.../2

Les membres du comité sont également conscients que l'année 2002 sera pour la nouvelle ville une année charnière aux plans organisationnel et fonctionnel. Le comité a mis en place les outils de base et, il revient maintenant au nouveau conseil municipal et aux cadres de la ville de les consolider et d'y apporter, si nécessaire, les ajustements appropriés pour le mieux-être des citoyens.

Acceptez, Madame la Ministre, nos respects les plus distingués.

Majella St-Pierre, président

Arthur Roberge, membre

Pauline Gagnon, membre

Émile Dubois, membre

Michel Bergeron, membre

TABLE DES MATIÈRES

<u>INTRODUCTION</u>	4
<u>LE COMITÉ DE TRANSITION ET SON FONCTIONNEMENT</u>	7
<u>Le mandat du Comité de transition</u>	7
<u>L'approche retenue par le comité</u>	8
<u>Le fonctionnement du comité</u>	10
<u>LES DÉFIS DE LA TRANSITION</u>	11
<u>Structure politique et administrative de la nouvelle ville</u>	11
<u>Le partage des compétences entre la ville et les arrondissements</u>	11
<u>L'organisation administrative de la nouvelle ville</u>	12
<u>La division de la ville en districts électoraux</u>	14
<u>Les élections municipales du 4 novembre 2001</u>	14
<u>Les ressources humaines</u>	17
<u>La détermination des unités d'accréditation</u>	17
<u>L'intégration des personnels : les cadres</u>	18
<u>L'intégration des personnels : les syndiqués</u>	20
<u>Le programme de départs assistés</u>	20
<u>Les communications</u>	21
<u>Les communications à l'interne</u>	21
<u>La communication publique</u>	22
<u>Le contrôle des engagements financiers des municipalités</u>	24
<u>Le budget du premier exercice de la nouvelle ville</u>	25
<u>Lignes directrices de la proposition budgétaire</u>	25
<u>Le maintien des niveaux de services</u>	25
<u>La production, par la nouvelle ville, de tous les biens et services dispensés sur son territoire</u>	26
<u>Le gel du fardeau fiscal global</u>	26
<u>Une fiscalité s'inscrivant dans la continuité</u>	26
<u>L'équité fiscale</u>	27
<u>Le budget des revenus</u>	27
<u>Taxes</u>	27
<u>Taxe pour les anciennes dettes</u>	28
<u>Taxes de secteurs</u>	28
<u>Tarification et taxation de certains services municipaux</u>	28
<u>Taxe sur les terrains vagues desservis</u>	28

<u>Taxe sur les immeubles non résidentiels</u>	29
<u>Taxe foncière générale</u>	29
<u>Transferts inconditionnels</u>	30
<u>Budget des dépenses</u>	31
<u>Plan triennal d'immobilisations</u>	31
<u>UTILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES</u>	33
<u>RECOMMANDATIONS</u>	35
<u>ANNEXES</u>	36
<u>ANNEXE 1 Orientations du Comité de transition de la Ville de Lévis</u>	37
<u>ANNEXE 2 Partage des responsabilités</u>	40
<u>ANNEXE 3 Structure administrative de la nouvelle Ville de Lévis</u>	42
<u>ANNEXE 4 Engagements de crédits au-delà de 2001 Dossiers soumis pour autorisation</u>	44
<u>ANNEXE 5 Sommaire des activités du Comité de transition de la Ville de Lévis</u>	51

INTRODUCTION

Le 1^{er} janvier 2002, la nouvelle Ville de Lévis est devenue une réalité à la suite de sa création en vertu du projet de loi 170 sanctionnée le 20 décembre 2000. Cette nouvelle ville, issue du regroupement de dix municipalités, de deux MRC et de cinq régions intermunicipales forme aujourd'hui une communauté de près de 125 000 habitants et constitue la 9^e ville la plus peuplée du Québec.

Le contexte dans lequel le comité de transition a entrepris ses travaux a grandement aidé aux discussions qui ont eu cours tout au long de l'année 2001. En effet, le comité a pu profiter du climat constructif qui avait entouré les discussions politiques précédant l'adoption du projet de loi 170. Les élus de la Rive-Sud ont fait preuve de clairvoyance et d'habileté dans leur stratégie d'intervention auprès du gouvernement et cette attitude a permis de développer un préjugé favorable au regroupement.

Travaillant dans ce climat, le comité de transition a concentré ses efforts à la mise en place des conditions permettant de créer une organisation unique à partir des dix-sept organisations administratives existantes et ce, sans affecter le niveau des services offerts aux citoyens. Le comité estime avoir atteint cet objectif. Les conditions de base étant en place, il reviendra au nouveau conseil municipal, secondé par une organisation administrative efficace et fonctionnelle, de développer tous les potentiels de cette nouvelle ville. Le comité tient également à souligner la contribution des fonctionnaires et des employés des municipalités à la réalisation de son mandat. Il tient à les remercier du travail accompli.

Ce rapport présente les résultats des différentes obligations confiées par la loi et qui ont été concrétisées au cours de l'année 2001. Le comité a profité de l'apport important de nombreuses personnes oeuvrant dans les municipalités et qui ont contribué à mettre en place les conditions souhaitées par la loi.

Le rapport explique en premier lieu l'approche et le fonctionnement du comité. Un deuxième volet comprend les défis de la transition. Il s'agit plus particulièrement des

principaux dossiers sur lesquels le comité a axé ses activités au cours de l'année : la structure politique et administrative de la nouvelle ville, la division de la ville en districts électoraux, les élections du 4 novembre dernier, le dossier des ressources humaines portant sur les questions de regroupement des unités d'accréditations et l'intégration des cadres et syndiqués, les communications, le contrôle des engagements financiers et le budget de la nouvelle ville. Enfin, le rapport indique les ressources financières utilisées par le comité en ce qui concerne son fonctionnement, l'organisation et la tenue des élections et les projets de transition incontournables, c'est-à-dire les projets devant être réalisés avant le 1^{er} janvier 2002.

Les annexes sont des compléments au rapport. Soulignons que la dernière annexe comprend le sommaire des activités du comité au cours de l'année.

Carte communauté métropolitaine de Québec

LE COMITÉ DE TRANSITION ET SON FONCTIONNEMENT

Le mandat du Comité de transition

« La création des comités de transition facilitera la mise en place des nouvelles villes qui pourront ainsi commencer leurs travaux de façon harmonieuse et efficace, dès le jour de leur constitution »¹.

Le Comité de transition de la Ville de Lévis a poursuivi cet objectif et, à cet effet, a rempli les responsabilités suivantes stipulées dans la loi :

- Tenue de 10 rencontres avec le comité consultatif formé des maires des municipalités visées à l'article 5 de l'annexe de la loi;
- Autorisation de toute décision par laquelle une municipalité a engagé son crédit pour une période se prolongeant au-delà du 31 décembre 2001;
- Autorisation de toute convention collective ou contrat de travail conclu ou modifié à partir du 15 novembre 2000 par une municipalité mentionnée à l'article 5 ;
- Élaboration de la division des trois arrondissements en districts électoraux dans le respect des exigences de la loi ;
- Exercice des pouvoirs et responsabilités attribués au conseil d'une municipalité par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, et, à cet effet, désignation de la personne devant agir à titre de président d'élection pour les fins de la première élection générale à la ville;
- Entente avec l'ensemble des associations accréditées sur les modalités relatives à l'intégration des salariés à titre de membre du personnel de la ville et ¹sur les droits et recours;
- Négociation avec les associations accréditées des ententes portant sur la détermination des futures unités de négociation;

1. Citation de la ministre Louise Harel, extraite d'un communiqué de presse du Ministère des Affaires municipales et de la Métropole, le 20 novembre 2000.

- Élaboration d'un plan d'intégration des fonctionnaires et employés qui n'étaient pas représentés par une association accréditée avec droits de recours et applicable dès le 31 décembre 2001;
- Nomination pour une durée maximale de 5 ans du directeur général, de la greffière et du trésorier de la nouvelle ville;
- Création des nouvelles directions administratives de la ville, établissement de leurs champs d'activités, nomination des directeurs, directeurs adjoints, fonctionnaires et employés de ces directions non représentés par une association accréditée et définition de leurs fonctions;
- Prise de connaissance de l'actif et du passif des municipalités;
- Élaboration d'un projet de budget pour le premier exercice financier de la ville;
- Détermination des dispositions spéciales au cadre juridique applicable à la nouvelle ville;
- Remise à la ministre tout au long de l'année les renseignements qu'elle a requis sur les activités du comité.

L'approche retenue par le comité

« Le Comité de transition de la Ville de Lévis a reçu un mandat précis du gouvernement du Québec. Au cœur de ce processus, le comité de transition agira comme une vigie et un catalyseur des énergies et des compétences. Notre responsabilité, comme comité de transition, consiste à prévoir dans la structure de la nouvelle ville, les ressources requises pour concrétiser éventuellement la vision et les perspectives de développement que le Conseil municipal qui sera élu le 4 novembre prochain, ne manquera pas de mettre de l'avant »².

Dans ce contexte décrit dans le discours du président du comité, la toute première étape de la réalisation du mandat du comité a été consacrée à rencontrer les représentants des différents groupes appelés à participer activement au regroupement et à planifier les travaux pour l'année. Cette étape s'est déroulée au cours du mois de février 2001.

² Extrait du discours de Majella St-Pierre, président du Comité de transition, devant la Chambre de commerce de la Rive-Sud, 1^{er} mars 2001.

Les rencontres avec les maires et les directeurs généraux des municipalités, le conseil d'administration de l'Association des cadres, les exécutifs syndicaux (bleus, blancs, policiers, pompiers) ont permis de prendre connaissance des inquiétudes, des interrogations, des attentes et des suggestions de chacun de ces représentants. Le plan d'action et les stratégies du comité en ont été profondément marqués.

Ainsi, le comité s'est rapidement rendu compte qu'il lui fallait expliciter ses intentions sur un certain nombre de sujets : la proximité et le niveau des services à la population par exemple ou encore, l'approche à retenir pour la sélection des cadres. En même temps, le comité voulait se donner un cadre de références pour ses futures décisions. Cet exercice de réflexion commune des membres du comité a débouché sur un court texte énonçant les huit «orientations de base du Comité de transition de la nouvelle Ville de Lévis» adopté par le comité le 23 février. On trouvera ce document à l'annexe 1.

Cette même période d'écoute et de planification a également permis de définir l'approche du comité concernant le plan de l'organisation administrative de la nouvelle ville. Ainsi, il a été établi que s'il était important de consulter les cadres des villes actuelles sur la structure administrative à mettre en place, ceux et celles qui seraient appelés à diriger les grandes unités dans la nouvelle ville devraient faire les recommandations finales en matière d'organisation. Par exemple, la « macrostructure », c'est-à-dire, l'organisation des postes de cadres supérieurs de la nouvelle ville, a été finalisée le 25 avril après l'embauche du directeur général qui a eu lieu le 9 avril et après avoir obtenu son avis à ce sujet.

Cette démarche d'implication des cadres supérieurs qui pour la plupart furent nommés le 8 juin a aussi été appliquée pour la «microstructure» de chacune des directions. Le comité voulait ainsi s'assurer de bénéficier des meilleurs éclairages disponibles dans l'élaboration du dossier et, en même temps, prendre en compte de façon privilégiée, l'avis de la personne qui aurait à vivre avec sa recommandation, une fois la décision prise.

De la même façon, le processus de sélection des cadres intermédiaires a été élaboré en tenant compte des avis des maires, des directeurs généraux et de l'Association des cadres, mais il a été appliqué de façon à permettre aux nouveaux directeurs, directrices et chefs de services de participer au choix de leurs collaborateurs et collaboratrices avec l'aide de spécialistes de l'École nationale d'administration publique et de personnalités

externes au milieu municipal et neutres par rapport aux personnes en sélection. Cette façon permettait d'assurer en même temps l'intégrité du processus et la constitution d'une équipe de cadres choisis pour leurs compétences en gestion.

Finalement, la transparence et la communication sont apparues comme des conditions incontournables de réalisation du mandat du comité. Cette approche s'est concrétisée dans une formule fort simple « Dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit »; qui résume toute la stratégie de gestion et de communication du Comité de transition de la Ville de Lévis.

Le fonctionnement du comité

Le Comité de transition de la Ville de Lévis était composé du président et de quatre autres membres. Dès le début du mandat, le président confiait à chacun des membres les dossiers sous leurs responsabilités. L'annexe 2 indique ce partage de responsabilités structuré par projet.

Au plan administratif, le comité était assisté d'un secrétaire chargé du suivi des décisions prises par le comité et responsable de l'administration du bureau. Le personnel de bureau comprenait quatre personnes.

Pour répondre à leur mandat respectif, chaque membre s'est doté de ressources appropriées autorisées par le comité. L'approche retenue fut principalement de retenir les services de fonctionnaires de la future ville, de professionnels du secteur privé (avocats, actuaires, spécialistes en relations de travail, coordonnateurs de projets en informatique, et, réaménagements de bâtiments) engagés à contrat par le comité.

Enfin, le comité a bénéficié d'une agente d'information responsable du site internet du comité et de la production des dossiers de presse.

LES DÉFIS DE LA TRANSITION

Structure politique et administrative de la nouvelle ville

Le comité de transition accordait une attention particulière à la mise en place d'une structure administrative respectant l'organisation politique de la nouvelle ville et capable de relever les défis de développement et d'assurer une qualité de services aux citoyens en tout temps.

Le partage des compétences entre la ville et les arrondissements

Les dispositions du Projet de loi 170 comporte la particularité que le conseil de la nouvelle ville pourrait, par un vote des 2/3 de ses membres, réduire ou augmenter les pouvoirs des arrondissements.

Devant cette situation un peu floue sur les orientations à long terme de l'organisation municipale sur le territoire de la nouvelle Ville de Lévis, le comité de transition a jugé qu'il fallait lever toutes les ambiguïtés avant d'enclencher le processus d'organisation structurelle et d'adopter un modèle de prestation des services et l'affectation des ressources humaines, matérielles et financières. À cet effet, le comité a procédé en mars à une consultation du comité consultatif des maires et de tous les conseils municipaux sur la base de documents portant sur la répartition des compétences entre la ville et ses arrondissements et illustrant cinq scénarios de structure administrative supportant un même modèle de répartition des compétences.

Cette consultation a mené aux décisions suivantes qui reposaient sur un très large consensus :

- Les arrondissements seront des structures essentiellement politiques chargées de gérer le changement et responsables du nivellement graduel des niveaux de services sur tout le territoire de la nouvelle ville;

- Ces structures politiques d'arrondissement seront supportées par des équipes administratives légères, mais adéquates, pour mener à bien leurs mandats. Un secrétaire exécutif d'arrondissement, assisté d'un adjoint et d'une secrétaire, fournira le support administratif nécessaire au conseil d'arrondissement. Le secrétaire exécutif relève, administrativement, du directeur général de la ville;
- Les conseils d'arrondissement ont des responsabilités politiques, mais tous les services aux citoyens seront sous la responsabilité directe de la direction générale de la ville, ce qui veut dire que tout le personnel oeuvrant dans les arrondissements est sous l'autorité de la direction générale de la ville.

Afin que les niveaux de services souhaités par les conseils d'arrondissement soient bien rendus par la ville, chaque arrondissement et la ville conviendront d'un contrat de performance en matière de prestation de services (quantité et qualité) et le directeur général de la ville sera responsable de son exécution.

Enfin, chaque ancienne municipalité sera dotée d'un centre de services de proximité où les citoyens pourront obtenir de l'information sur les programmes et services de la ville, demander et obtenir des permis et licences, payer des taxes, permis et contraventions, louer des locaux de la ville, s'inscrire aux activités de loisirs ou de vie communautaire et obtenir les services techniques habituellement fournis aux organismes bénévoles accrédités. Ces centres de services de proximité seront également responsables de recevoir toute plainte des citoyens sur les services fournis par la ville et, à cause de ce rôle, les fonctionnaires de ces centres sont sous la responsabilité des secrétaires exécutifs d'arrondissement.

L'organisation administrative de la nouvelle ville

Une fois prise la décision d'adopter un modèle d'organisation administrative caractérisée par une centralisation administrative de la prise de décision relativement à la prestation des services et la déconcentration des ressources dans les trois arrondissements, le comité de transition a mis en place l'organisation administrative supérieure de la nouvelle Ville, le 20 avril. On retrouve cette structure organisationnelle à l'annexe 3.

Quatorze groupes de travail furent créés, sous la responsabilité des directeurs généraux des anciennes municipalités. Chaque groupe de travail devait procéder à l'inventaire des ressources humaines et matérielles, des politiques et procédures particulières et faire des recommandations au comité de transition en matière d'organisation des services administratifs et de services à la population. Les travaux des groupes de travail furent déposés au comité au début du mois de juin.

Parallèlement à cette opération, le comité de transition a déterminé, en juillet, après consultation du comité consultatif des maires, le chef-lieu de la nouvelle ville (Saint-Romuald) et de chacun des arrondissements (Saint-Nicolas, Saint-Jean-Chrysostôme et Lévis) en tenant compte notamment du caractère central des bâtiments, de la capacité d'hébergement des hôtels de ville existants, de la représentativité des sites et de leur accessibilité.

Le comité a également recommandé à Me Jacques Bellemare, chargé de proposer une réorganisation des trois cours municipales existantes, que l'hôtel de ville de Charny soit destiné à recevoir la nouvelle cour.

Des travaux de réaménagement dans les cinq hôtels de ville recevant la mairie, les bureaux d'arrondissements et la cour municipale devraient être terminés au plus tard à la fin janvier et auront coûté environ 1,2 million \$.

La fusion des dix municipalités impliquait également la fusion des deux corps de police municipaux existants. Cependant, cette fusion devait s'effectuer dans le cadre des nouvelles politiques gouvernementales relatives à l'organisation policière et à la sécurité incendie. En effet, la nouvelle Ville de Lévis devra fournir des services de police de niveau 2, mettre fin à la double fonction de policier-pompier sur le territoire de l'ancienne Ville de Lévis et se doter d'une organisation de sécurité contre les incendies conforme aux orientations gouvernementales.

Le comité de transition a pris les dispositions nécessaires pour que la direction de ces deux corps de police (État major) soient unifiés dès janvier 2002. Par contre, les deux corps policiers continueront de fonctionner comme ils fonctionnaient au cours de l'année

2001, et ce jusqu'à ce que la scission policier-pompier soit réalisée à compter du printemps 2002. Dès cette scission réalisée, les deux corps policiers seront unifiés.

Du côté de la sécurité incendie, des ressources nouvelles seront attribuées au nouveau service unifié de protection contre les incendies dès le début de l'année 2002. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une amélioration appréciable du niveau de services à la population, prévue à l'intérieur du budget 2002.

La division de la ville en districts électoraux

Pour donner suite aux dispositions du Projet de loi 170 prévoyant la division de la nouvelle ville en 15 districts électoraux, le comité de transition a proposé une nouvelle carte électorale qui prenait rigoureusement en compte les paramètres prévus à la législation applicable aux élections municipales. La proposition du comité de transition fut élaborée avec l'aide des responsables d'urbanismes et des greffiers des anciennes municipalités, déposée pour avis au comité consultatif des maires le 21 mars et rendue publique lors de la tournée d'information du comité au début d'avril. Cette proposition a ensuite été adoptée par le comité de transition le 11 mai et approuvée sans modification par le Directeur général des élections du Québec.

Les élections municipales du 4 novembre 2001

Pour répondre à l'obligation qui lui était confiée par la loi d'organiser et de tenir les élections générales du 4 novembre 2001, le comité a procédé dès le 9 mars à l'embauche de la présidente d'élection. Les trois personnes de son équipe furent nommées le 27 avril.

La présidente a procédé à la planification et à l'organisation de la tenue des élections en respectant les exigences légales encadrant cette opération et assurant une information adéquate aux électeurs. Parmi ses tâches, mentionnons la mise à jour de la liste électorale en juin, le recrutement du personnel électoral au cours de l'été, la production et la publication d'un guide de l'électeur au début de l'automne. Le 23 août, le comité optait pour le traitement informatique de la liste électorale et la compilation électronique du vote. Sur les 93 564 électeurs inscrits, le taux de participation fut de 54 %.

La présidente d'élection a remis au directeur général des élections un rapport complet relatif à cette élection.

Carte réorganisation municipale

Les ressources humaines

La détermination des unités d'accréditation

Le Projet de loi 170 prévoyait la possibilité de négocier des ententes portant sur la détermination des unités de négociation de la nouvelle ville afin que toutes les accréditations existantes soient unifiées à compter du 1^{er} janvier 2002, par catégorie d'employés.

Le 28 mai, il y eut entente entre le comité de transition et les deux syndicats de policiers; une autre entente fut également conclue avec la Fédération des Pompiers du Québec Inc. représentant huit syndicats présents dans les municipalités existantes.

Deux syndicats devaient également représenter tous les employés, cols blancs et cols bleus.

Les cols bleus étaient représentés par quatorze syndicats et la détermination de l'unité fut tranchée par le Commissaire Général du Travail, à défaut d'entente entre les parties; il y eut vote d'allégeance, émission de l'accréditation en faveur de la Fédération Indépendante des Syndicats Autonomes (FISA). Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) conteste cette décision du Commissaire devant le Tribunal du Travail, ce qui a pour effet d'en suspendre l'application au 1^{er} janvier 2002.

Du côté des cols blancs, regroupés en douze syndicats représentés par la FISA et majoritairement par le SCFP, ces derniers seront représentés par le SCFP. Cependant, la détermination de l'unité demeure en suspens faute d'entente sur la reconnaissance d'une unité distincte pour les professionnels; aucune nouvelle accréditation n'a donc présentement été émise.

Les syndicats actuels continueront d'exister tant que le Tribunal du Travail n'aura pas disposé du litige opposant la FISA et le SCFP. Pour les cols blancs, un Commissaire du Travail doit entendre la cause au début de l'année 2002.

L'intégration des personnels : les cadres

La loi faisait obligation au comité de transition d'élaborer un plan relatif à l'intégration des personnels non représentés par une association accréditée.

Deux ententes ont été signées, l'une avec des représentants des hors cadres le 30 mai, l'autre avec l'Association des cadres de la nouvelle ville de Lévis le 6 juillet. Pour l'essentiel, ces ententes précisaient le processus de dotation des postes de cadres de la nouvelle ville, la situation des personnes non retenues ou n'ayant pas posé leur candidature, ainsi que les recours des personnes qui s'estimeraient lésées par l'application du plan d'intégration.

Après avoir adopté la structure administrative supérieure de la nouvelle ville, le comité de transition procédait, le 26 avril, au lancement des appels de candidatures pour les postes de cadres supérieurs. Tous les postes ouverts furent affichés et comblés. Cette période s'est terminée le 8 juin par la nomination de la plupart des cadres supérieurs de la nouvelle ville.

Un second processus d'appels de candidatures fut lancé le 13 juillet pour les postes de chefs de service et de cadres intermédiaires de la nouvelle ville à la suite de l'adoption, le 6 juillet, de la structure administrative des nouvelles directions de la ville. Au début du mois de septembre, le comité de transition procédait à la nomination des nouveaux cadres intermédiaires. Les 104 postes de cadre ont été décrits, affichés et comblés par des personnes déjà à l'emploi des municipalités existantes, exception faite du seul recours à l'externe pour les postes de directeur à la direction de la sécurité incendie et de la police. Une personne de l'extérieur fut nommée à la direction de la police.

Au cours de ces processus, tous les candidats ont vu leurs habiletés administratives évaluées par des spécialistes de l'École nationale d'administration publique (ENAP). Les comités de sélection étaient généralement formés de quatre personnes, dont deux de l'extérieur, l'une recommandée par l'Association des cadres et approuvée par le comité et l'autre désignée par le comité de transition. Tous les supérieurs immédiats ont participé au choix des cadres qu'ils auront à diriger.

Ces comités de sélection devaient formuler une recommandation unanime au comité de transition, à la suite d'une application équivalente pour chaque candidat d'une grille d'entrevue préparée par l'ENAP et d'une prise en compte des rapports sur les habiletés de gestion. Au total, 250 entrevues de sélection ont été réalisées au cours de ce processus.

La plupart des candidates et candidats se sont prévalus de la possibilité d'obtenir confidentiellement une rétro-information sur leurs résultats aux examens de l'ENAP, de l'École nationale de police ou du Service sécurité incendies du Collège Montmorency, selon le cas.

Une quarantaine de personnes qui détenaient un statut de cadre dans l'une des municipalités n'ont pas été nommées à un poste de gestion, dont quelques-unes parce qu'elles n'avaient pas postulé. Une solution d'intégration dans la nouvelle ville a été convenue avec chacune des personnes, selon le mécanisme prévu aux ententes avec les cadres.

Accessoirement aux conditions d'intégration, le comité de transition a remis au conseil municipal un document sur le plan de classification des emplois d'encadrement de la nouvelle ville. Ce document décrit chaque emploi et sert de base à l'évaluation des emplois pour fin de rémunération.

De plus, un examen complet par des consultants de l'ensemble des conditions de travail existantes des cadres (régimes de retraite, étude de rémunération globale par les cadres, évaluation des emplois et élaboration d'une structure salariale) a été réalisé. Une recommandation concernant la rémunération et autres conditions à incidence monétaires a été soumise au conseil municipal le 26 novembre. Cette recommandation était supportée par une provision financière spécifique dans la proposition budgétaire du comité pour l'année 2002.

L'intégration des personnels : les syndiqués

Comme prévu à la loi, le comité devait s'entendre avec les associations accréditées sur les modalités relatives à l'intégration des personnels syndiqués à l'emploi des municipalités existantes. À défaut d'entente dans le délai prescrit par le ministre, un médiateur-arbitre devait établir les normes d'intégration des personnes visées.

Il y eut effectivement entente en octobre 2001 entre les comités de chacune des quatre tables de négociation; les médiateurs-arbitres dont les noms avaient été convenus ont pris acte des accords intervenus.

Ces ententes prévoyaient l'affectation des personnes visées par la loi 170 ou, dans le cas des cols blancs, une procédure que devaient respecter les membres d'un comité chargé de déterminer l'affectation et un lieu de travail. Pour l'essentiel, l'opération était terminée le 30 novembre. Un seul grief a été formulé, et réglé, jusqu'à maintenant.

Chacune des ententes mandate de plus un comité paritaire chargé de traiter toute question relative à l'application des conventions collectives existantes ou concernant l'intégration des personnels. Un mécanisme de règlement des mésententes est prévu; cette procédure devrait permettre aux parties d'assurer progressivement l'harmonisation des conditions de travail ou permettre la réorganisation des services (ex. scission policiers-pompiers, nouvelle ingénierie des services des directions réseaux et équipements ou du développement de la vie communautaire), sans attendre les résultats de la prochaine négociation, lesquels risquent peu d'être connus en 2002.

Le programme de départs assistés

Au cours de l'année, le gouvernement a fait connaître les modalités de l'aide financière relative au programme de départs assistés des employés des municipalités regroupées qui était constituée du paiement des intérêts sur les emprunts contractés pour le financement des indemnités de départs.

Compte tenu que le programme gouvernemental exigeait une réduction d'effectifs récurrente équivalente et que les besoins organisationnels de la nouvelle ville ne permettaient pas de répondre à l'exigence, le comité de transition a suggéré au nouveau conseil municipal, dans la proposition budgétaire déposée le 26 novembre, d'appliquer un programme de départ volontaire équivalant à celui du gouvernement mais qui lui permettrait de combler certains besoins en effectifs de la nouvelle ville. Le comité de transition autorisait le 12 décembre dernier la signature d'ententes du départ de 18 employés, dont 16 furent signées. Les départs des employés sont prévus en 2002.

Les communications

Les communications à l'interne

La mission du comité de transition étant « d'établir les conditions les plus aptes à faciliter, pour les citoyennes et citoyens de la nouvelle ville, la transition (.) avec la participation des conseils municipaux, des administrateurs et des employé(e)s municipaux des municipalités visées et de leurs organismes » la communication a joué un rôle primordial dans la réalisation de ce mandat. On a déjà vu dans le présent rapport comment le comité, au début de son mandat, a tenu compte, dans sa planification, des préoccupations des différents publics internes de l'univers municipal. Le plan de communication s'est directement inspiré de cette consultation.

Le comité, dans toute la mesure du possible, a privilégié le contact direct avec les publics cibles. Ainsi, il a tenu deux sessions de consultation et d'information avec chacun des dix conseils municipaux. La première, en mars, a porté sur les compétences des arrondissements et, la deuxième, portant sur les orientations budgétaires et fiscales du comité, s'est déroulée en septembre. Au cours de l'année, le comité a également rencontré tous les employés à quatre reprises. Le comité a toujours limité le nombre de personnes rencontrées en même temps de façon à permettre de véritables échanges.

Le comité s'est également donné comme règle de toujours informer d'abord les élus et les employés des municipalités avant d'informer le public. Ainsi, le président a écrit périodiquement à chacun des membres des conseils municipaux et aux 140 cadres pour faire état de l'avancement des travaux et aviser, lorsque possible, des communications

publiques en préparation. Au total, dix lettres du président furent transmises au cours de l'année.

Par ailleurs, même si le comité a privilégié la communication interpersonnelle, il a dû utiliser d'autres moyens pour rejoindre élus et employés. Le site Web a été développé pour permettre un canal de communication réservé aux employés. Au moins un poste dans chacun des lieux de travail a été consacré à cette liaison. Une ligne téléphonique spéciale a été également réservée pour les questions des employés. Finalement, vingt-huit communiqués ont été émis portant sur des informations d'intérêt général.

La communication publique

Pour établir les fondements de la communication avec la population, le comité a pris l'initiative de procéder dès le début de son mandat à un sondage auprès de 1000 futurs lévisiens sur leur connaissance de ce que serait la nouvelle ville, leurs inquiétudes et leur vision de ce qu'elle devrait être. Les besoins d'information ainsi identifiés, le comité a mis au point une collaboration systématique avec les hebdomadaires locaux et la télévision communautaire. Les médias ont été alimentés régulièrement. Le site Internet a été enrichi de contenu local et fait l'objet d'une promotion particulière. 27 communiqués de presse ont été émis et 22 chroniques ont paru dans l'édition régionale du *Peuple Chaudière* et *Peuple Tribune*.

Comme pour les publics internes, le comité a provoqué des rencontres avec la population. Une première série a été tenue en avril dans chacun des arrondissements. En juin, le comité a choisi de rencontrer les représentants des organismes sportifs, culturels et communautaires des trois arrondissements. Ce choix découlait d'une constatation faite lors de la série des rencontres avec la population à l'effet qu'il y avait beaucoup d'inquiétudes dans les rangs des bénévoles quant à l'avenir de leurs organisations et le soutien de la nouvelle ville à leurs activités.

Un compte rendu sous forme de questions et réponses de ces trois rencontres a été distribué à tous les membres du conseil d'administration de chacun des organismes du territoire.

Le comité avait planifié une autre série de rencontres au début de septembre. Celles-ci devaient porter sur les orientations budgétaires. Le démarrage de la campagne électorale a cependant amené le comité à choisir plutôt des moyens de masse pour rejoindre la population. Ainsi, il a procédé à une campagne d'information composée d'émissions sur Canal Vox et d'un encart sur la nouvelle Ville de Lévis.

Par ailleurs, l'analyse du sondage et des rencontres avec la population et les groupes communautaires ayant permis de constater le besoin de développer la fierté d'appartenance à la nouvelle ville, le comité a décidé de développer une thématique « qualité de vie » à travers les deux émissions de télévision produites par le Canal Vox et l'encart de huit pages distribué dans tous les foyers et places d'affaires de la nouvelle ville au début septembre.

Un sondage post-campagne a révélé que plus de 50 % de la population visée avait été rejointe et que 75 % de celle-ci était convaincue du maintien de la qualité de vie dans la nouvelle ville et mieux informée des services qu'elle recevrait.

Pour sa dernière campagne d'information publique sur les lieux de prestation des services, le comité a choisi de procéder à une distribution dans tous les foyers de trois documents d'information :

- Un mini-guide du citoyen intégré à l'annuaire téléphonique Rive-Sud;
- Le programme par arrondissement des activités de la direction du développement de la vie communautaire (loisirs, sport, culture, etc.);
- Un calendrier contenant les renseignements et les numéros de téléphone essentiels. Cet outil d'information fait en même temps la promotion de diverses facettes de la vie dans la nouvelle Ville de Lévis.

Le contrôle des engagements financiers des municipalités

Afin de répondre aux exigences de la Loi, le comité de transition a exercé un contrôle sur les décisions des municipalités qui engageaient leur crédit au-delà du 31 décembre 2001 et qui pouvaient avoir une incidence sur la situation financière de la nouvelle Ville de Lévis.

Le comité de transition s'est donné, comme règle générale, de refuser l'autorisation de tout engagement de crédit qui lui paraissait déraisonnable et non pertinent dans un contexte de regroupement. Ainsi un effort soutenu fut fait pour diminuer les obligations contractuelles des municipalités existantes afin que la nouvelle ville puisse en contracter qui lui conviennent davantage.

Afin d'alléger le processus d'autorisation des engagements de crédits, le comité de transition a approuvé un échéancier général de renouvellement de contrats d'achats de biens et de services. Cet échéancier faisait en sorte que les contrats de chacune des municipalités se termineront à la même date en 2002, ce qui en facilitera le renouvellement. Les municipalités furent informées de cet échéancier et, si elles s'y conformaient, elles n'avaient pas besoin de requérir l'approbation du comité de transition.

Le comité de transition a allégé également le processus d'autorisation pour les achats d'immobilisations prévus dans les programmes triennaux d'immobilisations. En mars, il a autorisé, au préalable, pour chacune des municipalités, une partie de leurs projets inscrits dans leur programme triennal d'immobilisations.

Toute conclusion ou toute modification d'une convention collective ou d'un contrat de travail fut également questionnée sur son impact dans l'organisation de la nouvelle ville.

On trouvera, à l'annexe 4, les autorisations accordées ainsi que les montants qu'elles comportaient, le cas échéant.

Le budget du premier exercice de la nouvelle ville

Conformément au Projet de loi 170, le comité de transition a élaboré le budget du premier exercice de la nouvelle Ville.

La proposition budgétaire du comité de transition traduit, d'une part, les exigences des projets de lois 170 et 29 et, d'autre part, respecte les orientations budgétaires arrêtées par le comité tout au long de son mandat.

Tous les cadres supérieurs de la nouvelle ville ont alimenté la démarche budgétaire de leurs données et explications pertinentes. Le comité consultatif des maires a, périodiquement, pris connaissance de l'évolution des travaux et une consultation des conseils municipaux sur les orientations budgétaires du comité de transition a été réalisée à la fin du mois d'août. Ces orientations budgétaires furent portées à la connaissance de la population par la presse écrite et parlée.

Lignes directrices de la proposition budgétaire

La mission du comité de transition était de participer, avec les administrateurs et les employés municipaux, à l'établissement de conditions facilitant la transition entre les administrations existantes et la nouvelle ville. Sa proposition budgétaire fut élaborée dans le respect de ce mandat et contient les données essentielles qui permettront au nouveau conseil municipal de prendre les décisions relatives au nouveau budget.

Voici les lignes directrices de la proposition budgétaire :

Le maintien des niveaux de services

Les ressources financières prévues confirment le maintien, en 2002, des niveaux de services municipaux actuels. Leur qualité sera au moins égale, sinon supérieure dans certains cas, et les services de proximité seront distribués le plus près possible des citoyens.

Le maintien des services municipaux actuels amène également le statu quo sur toute forme de développement organisationnel visant à donner de nouveaux services à la population, à l'exception de ceux exigés par la création de la nouvelle ville. Parmi ces exceptions, citons la réorganisation des services de sécurité incendie et la mise sur pied des bureaux d'arrondissement et des centres de services de proximité.

La production, par la nouvelle ville, de tous les biens et services dispensés sur son territoire

À la suite de la consultation menée en mars 2001 par le comité de transition auprès de l'ensemble des conseils municipaux, il a été convenu que la nouvelle ville serait la productrice de tous les biens et services dispensés sur tout le territoire, incluant ceux offerts dans les trois arrondissements. La responsabilité générale du conseil d'arrondissement serait donc de s'assurer que les services offerts soient dispensés sur son territoire en conformité avec les normes et politiques de la nouvelle ville.

La proposition budgétaire reflète cette approche et prévoit que toutes les ressources de la nouvelle ville seront sous la responsabilité administrative du directeur général. Toutefois, le comité de transition s'est assuré que les conseils d'arrondissement disposent des ressources humaines requises pour les soutenir dans leurs responsabilités.

Le gel du fardeau fiscal global

La proposition budgétaire fut élaborée à partir de l'impératif de ne pas augmenter le fardeau fiscal global des contribuables.

Une fiscalité s'inscrivant dans la continuité

Le comité de transition a tenu à proposer une fiscalité municipale qui n'amène pas de modifications majeures dans le partage du fardeau fiscal entre les différentes catégories de contribuables et les modes de taxation appliqués en 2001. Ainsi, les services municipaux qui étaient taxés sur une base de tarification le seront en 2002, dans la mesure du possible.

L'équité fiscale

Le comité a proposé l'application de la règle de la proportionnalité sur le partage des dettes et ainsi transféré près de 9 % du service de la dette à la nouvelle ville. De plus, il a privilégié l'application de la règle du secteur par secteur et non celle dite compte par compte pour les fins de calculs d'harmonisation du fardeau fiscal.

Le budget des revenus

Le budget des revenus de la nouvelle ville respecte les orientations du comité de transition. On n'y retrouve aucune augmentation du fardeau fiscal global. Il s'établit à 121 M \$ et représente une hausse de 1,8 % par rapport à 2001.

Taxes

Le comité a procédé à l'analyse complète de la fiscalité municipale pratiquée par les dix municipalités. Tel que mentionné aux orientations budgétaires du comité, la structure de taxation proposée est composée des éléments suivants :

- Taxe foncière, pour les anciennes dettes, imposable à l'ensemble des immeubles situés sur le territoire des anciennes municipalités;
- Taxe pour les dettes de secteurs déjà en cours dans les anciennes municipalités;
- Taxe foncière applicable au transport en commun et à l'assainissement des eaux usées;
- Tarifications uniformisées pour les services d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères ainsi que de l'eau potable;
- Taxe sur les terrains vagues desservis;
- Taxe sur les immeubles non résidentiels;
- Taxe foncière générale.

L'augmentation des revenus fiscaux de 1,2 M \$ est attribuable à la croissance estimée des valeurs imposables du rôle d'évaluation pour l'année 2002. Cette croissance fut

estimée à 70 M \$ alors que celle qu'ont connue les anciennes municipalités pour l'année 2001 s'élevait à près de 100 M \$. Les valeurs imposables de la nouvelle ville s'élèveront à 4,5 G \$ pour l'année 2002.

Taxe pour les anciennes dettes

Le coût du service de la dette des anciennes dettes s'élève à 20,2 M\$. Des taux de taxation furent établis pour chacune des anciennes municipalités. Le détail de ces taux se retrouve dans les documents accompagnant la proposition budgétaire.

Taxes de secteurs

Les taxes de secteurs des anciennes municipalités continuent de s'appliquer de la même façon qu'en 2001.

Tarifification et taxation de certains services municipaux

La proposition d'uniformisation de la tarification représentait une somme colossale de travail à réaliser. Le travail fut complété et le comité était en mesure de proposer, dès l'an 2002, des tarifications uniformisées pour les services d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères ainsi que de l'eau potable. Quant à l'assainissement des eaux usées, une taxe foncière uniformisée fut proposée.

Pour le secteur résidentiel, la tarification et la taxation proposées sont les suivantes :

- Enlèvement et traitement des ordures ménagères : 87 \$ par unité de logement
- Alimentation en eau potable : 107 \$ par unité de logement
- Assainissement des eaux usées : 0,11 \$ du cent dollars d'évaluation

Taxe sur les terrains vagues desservis

La taxe sur les terrains vagues desservis sera appliquée sur l'ensemble du territoire et correspondra à 50 % du taux de la taxe foncière générale applicable à chacune des anciennes municipalités.

Taxe sur les immeubles non résidentiels

En 2001, le taux de la taxe sur les immeubles non résidentiels variait de 0,00 \$ à 1,92 \$ du cent dollars d'évaluation. La proposition prévoit une période de dix ans pour harmoniser ce taux à une valeur de 1,3759 \$ du cent dollars d'évaluation. Seule l'ancienne Ville de Lévis verra ce taux diminuer, les autres le verront augmenter. Le détail de ces taux se retrouve également aux documents accompagnant la proposition budgétaire.

Taxe foncière générale

Le taux de la taxe foncière générale établi pour chacune des anciennes municipalités fut basé sur le principe que leur fardeau fiscal global ne serait pas augmenté. Voici les taux proposés :

• Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	0,7507 \$
• Saint-Romuald	0,7884 \$
• Saint-Nicolas	0,8432 \$
• Lévis	0,8534 \$
• Ville nouvelle	0,9351 \$
• Saint-Jean-Chrysostome	0,9853 \$
• Charny	1,0351 \$
• Sainte-Hélène-de-Breakeyville	1,0423 \$
• Saint-Étienne-de-Lauzon	1,0553 \$
• Pintendre	1,1749 \$
• Saint-Rédempteur	1,3004 \$

La tarification des biens et des services rendus par la nouvelle ville a été préparée et revue avec les cadres concernés. Les détails concernant la tarification de ces biens et services font partie des documents accompagnant la proposition.

Il faut noter que la tarification des permis et des certificats en matière d'urbanisme fut uniformisée et qu'elle générera des revenus additionnels d'environ 100 000 \$. À cet égard, le comité de transition a accepté cette nouvelle tarification pour établir une meilleure

relation entre les coûts réels et la tarification exigée. Les autres tarifications produiront sensiblement les mêmes revenus qu'en 2001.

Concernant les services de bibliothèque, une tarification uniforme familiale de 15 \$ et individuelle de 10 \$ est proposée.

Transferts inconditionnels

La hausse de 3,8 M \$ provient des subventions gouvernementales suivantes prévues en 2002 :

• PAFREM	1 800 000 \$
• PAFREM-SUPPLÉMENTAIRE	1 300 000 \$
• Compensation Ville-Centre	462 692 \$
• Pacte fiscal	243 352 \$

En vertu du programme d'aide financière au regroupement municipal (PAFREM), la nouvelle ville recevra une somme de 5 M \$ au cours des cinq prochaines années. Pour l'année 2002, le comité de transition suggère que la somme de 1,8 M \$ soit portée au budget des revenus afin de faciliter le démarrage de la nouvelle ville et d'assurer les équilibres financiers nécessaires. Cette suggestion s'appuie sur le fait que la nouvelle ville ne pourra compter sur les surplus accumulés affectés au budget des revenus; ils étaient de 1,9 M \$ en 2001.

Le comité croit qu'avec la réingénierie des processus de production des services et les économies d'échelle générées par l'effet du regroupement, la nouvelle ville pourra affecter le solde de cette subvention, soit 3,2 M \$, au financement des dépenses en immobilisations retenues par le conseil municipal.

Les compensations « Ville-Centre » et les contributions du pacte fiscal continueront d'être versées au cours des quatre prochaines années.

La nouvelle ville recevra, en vertu du PAFREM-SUPPLÉMENTAIRE, une somme de 650 000 \$ en 2003 et le même montant en 2004. Il est important de souligner que le

montant de 1 300 000 \$ inscrit à cet effet dans le budget 2002 a été utilisé pour financer des dépenses en immobilisations et le comité de transition propose de maintenir cette même utilisation pour les années 2003-2004.

Budget des dépenses

Les revenus ont été établis à 121,1 M \$ et n'entraînent aucune augmentation du fardeau fiscal global pour 2002. Il était donc impératif que le budget des dépenses soit du même montant. Il représente une hausse des dépenses de 1,8 % par rapport à 2001.

Pour la direction de la sécurité incendie, une somme additionnelle de 828 000 \$ a été ajoutée au budget pour tenir compte, à la fois, d'une couverture plus adéquate dans les arrondissements Chutes-de-la-Chaudière-Est et Chutes-de-la-Chaudière-Ouest et de la scission des policiers-pompiers dans l'actuelle Ville de Lévis. Ces changements qui devront être mis en place le 1^{er} mars 2002, entraîneront cependant une diminution minimale de 129 000 \$ du coût des effectifs policiers.

La proposition budgétaire 2002 ne prévoit aucune provision pour la mise en place des services de niveau 2 exigé en 2003 par la *Loi concernant l'organisation des services policiers (2001, chapitre 19)*. Nous estimons à près de 1,5 M \$, le coût des services supplémentaires exigé par ce niveau de service.

Plan triennal d'immobilisations

Afin de diminuer graduellement le taux d'endettement de la nouvelle ville qui se situe présentement à 4,1 %, le comité de transition propose que les emprunts annuels ne dépassent pas la somme de 20 M \$. L'augmentation du rôle d'évaluation au cours des années futures contribuera à diminuer ce taux et la part du budget consacrée au service de la dette diminuera également.

Un relevé complet des plans triennaux d'immobilisations des anciennes municipalités fut effectué. À ce relevé, ont été ajoutés des projets de transition proposés par les cadres de

la nouvelle ville. Le conseil municipal décidera des choix d'investissement qu'il effectuera au cours des trois prochaines années. Un document budgétaire fut préparé à cet égard et constitue un bon outil de travail pour établir le programme triennal de la nouvelle Ville.

Il est important de noter que le comité de transition reconduira, dans la première année du programme triennal d'immobilisations, une somme d'environ 2,4 M.

- Systèmes informatiques 1,7 M \$
- Réaménagement d'édifices 0,7 M \$

Il faut rappeler que le comité de transition avait estimé les coûts reliés aux projets de transition à 6,7 M \$. Plusieurs de ces projets ont été réévalués. Au 31 décembre 2001, le comité avait engagé des dépenses de 3,8 M \$ à la réalisation des projets retenus.

UTILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Le Ministère des Affaires municipales et de la Métropole a mis à la disposition du comité des ressources financières appropriées à la réalisation de son mandat.

L'enveloppe budgétaire du comité comprenait au départ les sommes nécessaires à son fonctionnement ainsi que celles relatives à l'organisation et la tenue des élections générales du 4 novembre 2001. Dès septembre 2001, des ressources financières furent requises pour financer les projets de transition incontournables, soient les projets à réaliser avant le 1^{er} janvier 2002 pour permettre d'assurer le bon fonctionnement de la nouvelle ville dès la première journée de sa création.

Au 31 décembre 2001, les dépenses du comité relatives à ces trois volets se répartissaient comme suit :

• Fonctionnement du comité :	2 844 548 \$
• Organisation et tenue des élections :	706 646 \$
• Projets de transition incontournables :	1 183 192 \$
Total	4 734 387 \$

Les dépenses relatives aux projets de transition ne constituent qu'une partie des dépenses engagées par le comité au cours de l'année 2001; celles-ci s'élèvent à 3,8 M \$. En collaboration avec les directeurs de la nouvelle ville, le comité a estimé le coût total de la réalisation des projets de transition à 6,7 M \$. Ces dépenses sont à prévoir au cours des prochaines années. Il s'agit principalement de dépenses pour l'achat d'équipements informatiques et pour le réaménagement d'édifices municipaux devant accueillir les nouveaux services, l'hôtel de ville et la cour municipale.

Les projets de transition incontournables réalisés en 2001 par le comité sont financés à même une marge de crédit autorisée par la ministre des Affaires municipales et de la Métropole le 30 novembre dernier. Ces dépenses font partie du passif du comité à transférer à la nouvelle ville conformément à loi.

Les montants ci-haut présentés doivent être considérés qu'à titre indicatif, un rapport financier des activités du comité sera publié sous pli séparé après la vérification comptable de fin d'année effectuée par le Vérificateur général du Québec.

Recommandations

Le comité de transition recommande à la Ministre :

- D'éviter d'assujettir un organisme gouvernemental ayant un échéancier serré aux règles du Conseil du Trésor afin de lui donner une liberté d'action, de l'assujettir plutôt à des dispositions et à des mécanismes plus souples tels ceux prévus dans la législation municipale;
- De définir clairement dès le début d'un mandat, le statut fiscal d'un tel organisme et de ses membres;
- De prévoir une grille tarifaire applicable à tous les avocats qui accepteront de travailler pour un tel organisme sans requérir l'autorisation du Ministère de la Justice;
- De revoir l'obligation conférée aux villes de 100 000 habitants et plus de se doter d'un vérificateur général ayant pour mandat d'émettre un rapport de vérifications sur les états financiers considérant que les gouvernements du Canada et du Québec n'ont pas de vérificateur externe et qu'ils s'en remettent au rapport de leur vérificateur général.

ANNEXES

ANNEXE 1
Orientations du Comité de transition
de la Ville de Lévis

ORIENTATIONS DU COMITÉ DE TRANSITION DE LA NOUVELLE VILLE DE LÉVIS

- *L'organisation de la nouvelle ville de Lévis est conçue dans la perspective de préparer une administration municipale centrée sur la qualité du milieu de vie des citoyennes et citoyens et l'atteinte du plein potentiel de développement du territoire en matière économique, sociale, culturelle et environnementale.*
- *Les niveaux de services municipaux dispensés aux citoyens après le 1^{er} janvier 2002 seront les mêmes qu'actuellement. Leur qualité sera au moins égale sinon supérieure.*
- *Les services de proximité, tels les loisirs, l'émission de permis, les bibliothèques, seront distribués le plus près possible des citoyens dans le respect des contraintes financières de la nouvelle ville.*
- *Le regroupement des municipalités sera l'occasion de revoir les façons de faire et de profiter de toutes les économies d'échelle possible.*
- *La culture organisationnelle de la nouvelle ville devra favoriser le développement du territoire et l'amélioration des services aux citoyens à meilleur coût. La structure administrative de la nouvelle ville sera élaborée en fonction de ces objectifs.*
- *Les postes de cadre seront comblés dans toute la mesure du possible à même les compétences internes. Le comité vise à accentuer la présence des femmes dans la structure supérieure de la nouvelle ville.*
- *Le personnel des municipalités actuelles n'a pas à faire les frais de la réorganisation même s'il en subit certains inconvénients. Ses compétences et sa*

créativité devront permettre d'appliquer les meilleures pratiques de gestion et d'opération dans la nouvelle ville.

- *Les citoyennes et les citoyens sont les premiers concernés par la création de la nouvelle ville de Lévis. Le comité entend prendre les moyens pour les informer sur l'avancement des travaux en cours et les consulter, au besoin, sur certaines matières.*

ANNEXE 2
Partage des responsabilités

PARTAGE DES RESPONSABILITÉS

1. **Définir la structure organisationnelle de la ville nouvelle et nommer les cadres supérieurs.**
Responsable : Émile Dubois
Collaborateur : Michel Bergeron
2. **Structurer la prestation de services municipaux offerts.**
Responsable : Émile Dubois
Collaborateurs : Arthur Roberge, Pauline Gagnon
3. **Intégrer le personnel des anciennes municipalités à l'organisation de la ville nouvelle.**
Responsable : Michel Bergeron
Collaborateur : Émile Dubois
4. **Exercer un contrôle sur des décisions municipales (depuis le 15 novembre 2000).**
Responsable : Arthur Roberge
Collaborateur : Michel Bergeron
5. **Dresser le premier budget de la ville nouvelle (année 2002).**
Responsable : Arthur Roberge
Collaborateur : Émile Dubois
6. **Préparer et organiser les élections générales du 4 novembre 2001.**
Responsable : Pauline Gagnon
Collaborateur : Émile Dubois
7. **Informar la population et les différents partenaires concernés.**
Responsable : Pauline Gagnon
Collaborateur : Majella St-Pierre
8. **Déterminer le rôle et les responsabilités respectives de la nouvelle ville et des trois arrondissements.**
Responsable : Majella St-Pierre
Collaborateur : Émile Dubois
9. **Recommander une réorganisation des organismes de développement économique local.**
Responsable : Majella St-Pierre
Collaborateur :
10. **Assurer la transparence des activités du Comité de transition.**
Responsable : Majella St-Pierre
Collaborateur : Pierre Baril
11. **Réaliser les projets au bon fonctionnement de la ville au 1er janvier 2002.**
Responsable : Majella St-Pierre
Collaborateurs : Émile Dubois, Pauline Gagnon, Pierre Baril

ANNEXE 3
Structure administrative de la nouvelle Ville de Lévis

Insérer ici la structure administrative de la nouvelle ville

ANNEXE 4
Engagements de crédits au-delà de 2001
Dossiers soumis pour autorisation

ENGAGEMENTS DE CRÉDITS AU-DELÀ DE 2001
DOSSIERS SOUMIS POUR AUTORISATION

PÉRIODE DU 22 JANVIER AU 30 MARS 2001

Date	Résolution du Comité	Municipalité	No résolution ou règlement	Nature de l'engagement	Impact financier	Durée	Décision du Comité	Conditions d'autorisation (s'il y a lieu)
02-fév-01	2	Saint-Rédempteur	Rés. 2001-09	Nomination M. Réjean Pouliot, salarié régulier		n/a	Autorisé	
	3	Pintendre		Projet d'entente avec syndicat des employés municipaux	2 200 \$	n/a	Autorisé	Que l'ententeignée soit identique au projet soumis
16-fév-01	12	Lévis	Rés. 2000-09-21	Mouv. de personnel et mod. requises au registre salaires		n/a	Autorisé	
	13	Cherry	Rég. V-1022	Règlements d'emprunt relatifs à la préparation de plans et devis d'un projet d'amélioration et augmentation capacité de l'usine filtration de Cherry		n/a	Autorisé	
		Saint-Nicolas	Rég. 150					
		Saint-Rédempteur	Rég. 697					
	14	Saint-Nicolas	Rés. 2001-01-023	Inclusion de 5 brigadières à la convention collective en vig.	4 400 \$	n/a	Autorisé	Que l'ententeignée soit identique au projet soumis
	15	MRC Chutes-Châss.	Rés. 2000-389	Application de la politique de gestion des employés		n/a	Autorisé	
	16	Saint-Nicolas	Rés. 2000-02-046	Projet d'entente avec le Syndicat des Papiers de Québec	5 000 \$	n/a	Autorisé	Que l'ententeignée soit identique au projet soumis
	17	St-Jacques-Pte-Lévy	Rés. 2001-12 et 14	Augmentation des dépenses rémunération des employés		n/a	Autorisé	
23-fév-01	23	Lévis	Rés. 2000-09-13	Achat d'équipements divers	56 350 \$	n/a	Autorisé	
	24	Lévis	Rés. 2000-09-19	Contrat d'entretien travaux de voirie	44 860 \$	3 ans	Autorisé	
	25	Lévis	Rés. 2000-00-75 et 79	Contrats de location espaces de stationnement	2 620 \$	1 an	Autorisé	
	26	Lévis	Rés. 2001-00-91	Contrat d'entretien ménager d'édifices publics	325 290 \$	1 an	Autorisé	
	27	Lévis	Rés. 2001-00-92	Contrat de collecte sélective	369 230 \$	1 an	Autorisé	
	28	Lévis	Rés. 2001-00-17 et 63	Contrats de sciage de bûches	125 228 \$	1 an	Autorisé	Que la durée desdits contrats soit pour un an au lieu de trois
	29	Lévis	Rég. 944 et 945	Extension aqueduc et égout dans le parc industriel	401 000 \$	n/a	Autorisé	
	30	Lévis	Rég. 947	Achat d'un camion	322 000 \$	n/a	Reportée	
	31	Breakville	Rég. 294	Aménagement d'un jeu dans un parc municipal	93 400 \$	n/a	Autorisé	
	32	Breakville	Rég. 293	Acquisition d'une rue avec services municipaux	52 540 \$	n/a	Autorisé	
	33	Breakville	Rég. 296	Travaux de voirie sur la rue Saint-Augustin	89 500 \$	n/a	Autorisé	
	34	Breakville	Rég. 295	Fourniture services aqueduc égout cadre prog. Eau-Vives	1 045 000 \$	n/a	Autorisé	
	35	St-Jean-Chrysos.	Rég. 2000-032	Acquisition de terrains	164 000 \$	n/a	Autorisé	
	36	St-Jean-Chrysos.	Rég. 2000-033	Urbanisation d'une partie de la rue St-Louis	796 000 \$	n/a	Autorisé	
	37	St-Jean-Chrysos.	Rég. 2000-037	Frais affiliés aux refinancements de règlements	154 000 \$	n/a	Autorisé	
	38	St-Étienne-de-Laut.	Rés. 01-01-009	Location d'équipements pour 3 postes de travail	8 962 \$	n/a	Reporté	
	39	St-Étienne-de-Laut.	Rég. 761	Amendant dispositions des rég. 755 et 774 périmètre taxa.		n/a	Autorisé	
02-mars-01	42	Saint-Romuald	Rés. 010225	Réfection poste de pompage Plante	55 815 \$	n/a	Autorisé	
	43	Saint-Nicolas	Rés. 2001-02-076	Contrôle d'animaux domestiques (C.A.D.)		1 an	Autorisé	
	44	Saint-Nicolas	Rés. 2001-02-077	Renouvellement contrat d'entretien ménager édifices publics	36 891 \$	1 an	Autorisé	
	45	Lévis	Rés. 2001-01-31	Renouvellement mandat d'un membre CCU		2 ans	Autorisé	
	46	Lévis	Rés. 2001-01-44	Autorisant emprunt au fonds roulement poste surface tennis	16 000 \$	n/a	Autorisé	
	47	Lévis	Rés. 2001-00-91	Autorisant contrat d'entretien astre que celui des. 25		1 an	Autorisé	Que la durée desdits contrats soit pour un an au lieu de trois

ENGAGEMENTS DE CRÉDITS AU-DELÀ DE 2001
DOSSIERS SOUMIS POUR AUTORISATION

PÉRIODE DU 22 JANVIER AU 30 MARS 2001

Date	Résolution du Comité	Municipalité	No résolution ou règlement	Nature de l'engagement	Impact financier	Durée	Décision du Comité	Conditions d'autorisation (s'il y a lieu)
02-mars-01	48	Lévis	Rés. 2001-00-17 et 83	Contrats de sciage de trottoirs	125 228 \$	3 ans	Modification	Modification de la durée des contrats pour 3 ans
	49	Lévis	Rég. 947	Achat d'un camion	401 000 \$	n/a	Autorisé	
	50	St-Étienne-de-Lauz	Rés. 01-01-009	Location d'équipements pour 3 postes de travail	8 962 \$	1 an	Autorisé	
09-mars-01	54	Lévis	Rég. 948	Coûts d'impression, de vente et des intérêts sur emprunts	n/a	n/a	Autorisé	
	55	Pintendre	Rés. 2001-048	Conditions de travail consenties aux cadres de la municip.	n/a	n/a	Autorisé	
	58	St-Jean-Chrysos	Rég. 2000-025	Acquisition des lots 203-13 et 205-P à même un emprunt	n/a	n/a	Autorisé	
22-mars-01	59	Pintendre	Rés. 2001-049	Fixant conditions travail du d.g. et sec.-trés.	n/a	3 ans	Autorisé	
	61	Saint-Romuald	Rés. 010317	Travaux d'installation système éclairage terrain soccer	71 600 \$	n/a	Autorisé	
	62	Saint-Romuald	Délégation pouvoir	Achat et installation d'un gazebo au parc de la Marina	n/a	n/a	Autorisé	
	63	Saint-Nicolas	Rés. 2001-03-091	Modifiant le terme de financement stipulé au rég. 150	n/a	5 ans	Autorisé	
	64	Saint-Nicolas	Rég. 154	Travaux mise aux normes du presbytère St-Nicolas	355 000 \$	n/a	Refusé	
	65	Saint-Nicolas	Rés. 2001-01-015	Achat de deux souffeuses à neige pour patinoires ext.	5 809 \$	n/a	Autorisé	
	227	Lévis	Régl.987vs 929	Programme de subv. munic. plantation d'arbres	10 000 \$	n/a	Autorisé	
17-août-01	228	St-Jean-Chrysoston	Rés. 20010305-10	Extension de réseau	463 310 \$	n/a	Autorisé	
	243	St-Rédempteur	Rés.2001-107	Travaux de resurfage	25 751 \$	n/a	Autorisé	
28-août-01	244	Lévis	Rés.2001-05-63	Déneigement rues, trottoirs, stationnements	356 610 \$	n/a	Autorisé	Que le contenu du règlement adopté soit identique à la proposition
	245	Lévis	Rés.2001-05-19	Mise à niveau technol. des équip. & logiciels de bureautique	325 000 \$	n/a	Refusé	
	71	Lévis	Rég. 971	Décrétant emprunt pour divers travaux municipaux	160 000 \$	n/a	Autorisé	
	72	Saint-Rédempteur	Rés. 2001-21	Acquisition d'un nouveau serveur	13 843 \$	n/a	Autorisé	
	73	St-Étienne-de-Lauz	Rés. 01-03-042	Engagement 2 employées aux postes préposées gymnases	n/a	n/a	Autorisé	
	74	Chamy	PTI	Autorisation de certains travaux municipaux prévus au PTI	1 076 000 \$	1 an	Autorisé	
	75	Saint-Rédempteur	PTI	Autorisation de certains travaux municipaux prévus au PTI	60 000 \$	1 an	Autorisé	
	76	St-Étienne-de-Lauz	PTI	Autorisation de certains travaux municipaux prévus au PTI	319 000 \$	1 an	Autorisé	
	77	St-Jean-Chrysos.	PTI	Autorisation de certains travaux municipaux prévus au PTI	448 000 \$	1 an	Autorisé	
	78	Saint-Nicolas	PTI	Autorisation de certains travaux municipaux prévus au PTI	649 000 \$	1 an	Autorisé	
	79	Lévis	PTI	Autorisation de certains travaux municipaux prévus au PTI	2 335 000 \$	1 an	Autorisé	
	80	Saint-Romuald	PTI	Autorisation de certains travaux municipaux prévus au PTI	431 000 \$	1 an	Autorisé	
	81	Ste-Hélène-Break.	PTI	Autorisation de certains travaux municipaux prévus au PTI	65 442 \$	1 an	Autorisé	
	82	St-Joseph-Pte-Lévy	PTI	Autorisation de certains travaux municipaux prévus au PTI	129 755 \$	1 an	Autorisé	
	30-mars-01	88	Saint-Nicolas	Rég. 154	Mise aux normes Presbytère Saint-Nicolas	355 000 \$	n/a	
91		St-Étienne-de-Lauz	Rés. 01-03-058	Contrat de location d'heures de glace avec centre culturel	122 605 \$	2 ans	Autorisé	
92		Lévis	Rés. 2001-02-14	Mandat à UMQ à procéder achat regroupé chlorure sodium	n/a	n/a	Autorisé	
93		Saint-Nicolas	Entente	Entente avec le SCFP concernant conditions brigadières	4 000 \$	n/a	Autorisé	
	94	St-Jean-Chrysos	Rés. 20010319-13	Mandat à UMQ à procéder achat regroupé chlorure sodium	n/a	n/a	Autorisé	

ENGAGEMENTS DE CRÉDITS AU-DELÀ DE 2001
DOSSIERS SOUMIS POUR AUTORISATION

PÉRIODE DU 1er AVRIL AU 30 JUIN 2001

Date	Résolution du Comité	Municipalité	No résolution ou règlement	Nature de l'engagement	Impact financier	Durée	Décision du Comité	Conditions d'autorisation (s'il y a lieu)	
06-avr-01	98	Saint-Nicolas	Rés. 2001-03-117	Achat regroupé chlorure de sodium, mandat à l'UMQ		n/a	Autorisé		
	99	Saint-Nicolas	Rés. 2001-03-121	Contrat location heures de glace aux organismes	35 000 \$	n/a	Autorisé		
20-avr-01	100	Chamby	PTI	Majoration du coût projet Agrandissement chalet M.Joffe	7 000 \$	n/a	Autorisé		
	102	Saint-Romuald	Règ. 635-01	Travaux de réfection partie chemin du Sault	300 000 \$	n/a	Autorisé	Dep le montant total de rég. soit égal ou inférieur 5 000 000 \$	
	103	St-Jean-Chrysos.	Règ. 2001-047	Travaux d'aménagement d'un terrain de soccer	228 000 \$	n/a	Autorisé		
	104	Lévis	Règ. 979 - PTI	Travaux réfection pavage et infrastructure, construction etc	258 000 \$	n/a	Autorisé	Majoration à condition que son coût soit déduit de d'autres projets de PTI	
	105	Lévis	Règ. 980	Travaux de rénovation Aréna André Lacroix	400 000 \$	n/a	Autorisé		
	106	Lévis	Règ. 981	Travaux d'éclairage terrain soccer stade Georges-Maranda	285 000 \$	n/a	Autorisé		
	107	Saint-Romuald	Rés. 000414	Travaux de resurfacement de chaussée	162 165 \$	n/a	Autorisé		
	108	Saint-Romuald	Rés. 010413	Achat regroupé chlorure de sodium, mandat à l'UMQ		n/a	Autorisé		
	109	Régie déchets r.-s.	Rés. 017-2001	Contrat pour disposition des cendres volantes et chaux		5 ans	Autorisé		
	111	Régie déchets r.-s.	Rés. 083-2000	Rémunération du personnel non syndiqué		2 ans	Autorisé		
17-août-01	227	Lévis	Règl.987vs 929	Programme de subv.munici plantation d'arbres	10 000 \$	2 ans	Autorisé		
	228	St-Jean-Chrysoston	Rés. 2001-67	Extension de réseau	463 310 \$	2 ans	Autorisé		
	243	St-Rédempteur	Rés.2001-107	Travaux de resurfacement	25 751 \$	2 ans	Autorisé		
	28-août-01	244	Lévis	Rés.2001-05-63	Déneigement rues, trottoirs, stationnements	356 610 \$	2 ans	Autorisé	
		245	Lévis	Rés.2001-05-19	Mise à niveau technol. des équip. & logiciels de bureautique		2 ans	Refusé	
	27-avr-01	117	Saint-Romuald	Rés. 010439	Contrat entretien ménager d'édifices municipaux	49 037 \$	1 an	Autorisé	
		118	Saint-Romuald	Rés. 010436	Aménagement parc des Hirondelles	100 000 \$	n/a	Autorisé	
		119	Lévis	Rés. 2001-02-49	Achat d'équipements Service des Travaux publics	40 000 \$	n/a	Autorisé	
		130	Saint-Nicolas	Rés. 2001-04-162	Renouvellement de la convention collective personnel Aréna	5 000 \$	2 ans	Autorisé	
		131	MRC Chutes-Chau.	Rés. CA-2001-130	Approuvant signature de la convention collective employés		n/a	Autorisé	
132		MRC Chutes-Chau.	Rés. CA-2001-131	Modifiant répertoire conditions travail personnel cadre		n/a	Autorisé		
133		Petendre	Rés. 2001-096	Prolongation convention collective employés municipaux		1 an	Autorisé		
134		Saint-Nicolas	Rés. 2001-04-166	Octroi contrats fourniture et pose bordures de rues	45 000 \$	n/a	Autorisé		
135		St-Jean-Chrysos.	Règ. 2001-054	Aménagement piste cyclable, trottoir rue Commerciale	370 000 \$	n/a	Autorisé		
138		St-Jean-Chrysos.	Règ. 2001-053	Réalisation plan aménagement parc Quatre-Saisons	89 000 \$	n/a	Autorisé		
27-avr-01	137	St-Jean-Chrysos.	Règ. 2001-052	Majoration des coûts prévus au PTI élimination boues	293 000 \$	n/a	Autorisé		
	140	Lévis	Rés. 2001-00-93	Renouvellement contrat assurance collective		1 an	Autorisé	Conditionnel à l'accord de la Mutuelle AMM	
	141	Saint-Romuald	Rés. 010443	Réfection du mur avant au 55 de l'Église	117 958 \$	n/a	Autorisé		
	142	Régie trait. Eau	Règ. 009	Travaux de transformation de l'usine traitement eau potable	3 155 000 \$	n/a	Autorisé		
	143	St-Jean-Chrysos.	PTI	Acquisition d'une tondeuse autotractée		n/a	Autorisé		
	144	Chamby	Rés. 102-2001- PTI	Contrat de remplacement des filtres de piscine Aquaréna	1 727 \$	n/a	Autorisé		

ENGAGEMENTS DE CRÉDITS AU-DELÀ DE 2001
DOSSIERS SOUMIS POUR AUTORISATION

PÉRIODE DU 1er AVRIL AU 30 JUIN 2001

Date	Résolution du Comité	Municipalité	No résolution ou règlement	Nature de l'engagement	Impact financier	Durée	Décision du Comité	Conditions d'autorisation (s'il y a lieu)
11-mai-01	145	Saint-Romuald	Rés. 010442	Renouvellement convention collective pompiers	4 000 \$	2 ans	Autorisé	
	146	St-Jean-Chrysos.	Rés. 2001427-01	Renouvellement convention collective pompiers	1 613 \$	2 ans	Autorisé	
	147	Breakeyville	Rés. 2001-66	Renouvellement convention collective pompiers		2,5 ans	Autorisé	
	148	Lévis	Rés. 2001-03-59	Autorisant signature entente conditions salariales (cois bleus)		n/a	Autorisé	
	151	Lévis	Rés. 2001-03-38	Octroi d'un contrat pour fourniture de sable	33 362 \$	n/a	Autorisé	
	152	Lévis	Rés. 2001-03-49	Achat d'un véhicule pour entretien piste cyclable	25 000 \$	n/a	Autorisé	
	153	Saint-Etienne	Rés. 01-05-100 et 102	Majoration coût PTI projet construction tennis	32 346 \$	n/a	Autorisé	
28-mai-01	170	Saint-Romuald	Rég. 635-01	Modification rés. 102 du Comité pour modifier le montant	956 900 \$	n/a	Autorisé	Sous condition qu'un vide fiscalité gen. de 64 % soit accordé à la ville
04-juin-01	177	Charny	Rés. 129-2001	Autorisant la ville à signer protocole avec Alex Couture		n/a	Autorisé	
	179	St-Joseph-Pte-Lévy	Rés. 2001-54	Modifications au PTI autorisé par le Comité		n/a	Autorisé	Sous condition que le municipalité obtienne vide fiscalité gouvernementale
	180	Lévis	Rég. 963 - PTI	Travaux de réhabilitation structurale prévue au PTI (majorat)		n/a	Autorisé	Doit avoir enveloppe globale PTI et être du transfert d'un projet à l'autre
	181	Lévis	Rés. 2001-03-93	Octroi d'un contrat pour fourniture pierre concassée	75 183 \$	n/a	Autorisé	
22-juin-01	187	Saint-Romuald	Rés. 010622 et rés. 010623	Mandat ingénieur et Laboratoire pré. Étude, plans et devis pour des travaux de prolongement rue de la Colombière	35 700 \$	n/a	Autorisé	
	188	Saint-Romuald	Rég. 635-01	Financement de travaux de réflexion (modification)		n/a	Modification	Remet de la condition d'un vide fiscalité gén. 62 et 63 de CTVL
	189	St-Jean-Chrysos.	Rég. 2001-060	Acquisition à des fins de rues et infrastructures phase II de la rue des Roses et de la phase III de la rue Mimosas	100 000 \$	n/a	Autorisé	

ENGAGEMENTS DE CRÉDITS AU-DELÀ DE 2001
DOSSIERS SOUMIS POUR AUTORISATION

PÉRIODE DU 1er JUILLET AU 30 SEPTEMBRE 2001

Date	Résolution Municipale du Comité	Municipalité	No résolution ou règlement	Nature de l'engagement	Impact financier	Durée	Décision du Comité	Conditions d'autorisation (s'il y a lieu)
13-jul-01	203	Breakville	Rég.298	Mise aux normes de l'usine de filtration	213 600 \$	n/a	Autorisé	
	204	Breakville	Rég.299	Travaux de remise en état d'un tronçon-Avenue St-Augustin	177 000 \$	n/a	Autorisé	
	205	St-Nicolas	Rés.2001-07-323	Achat camionnette	26 000 \$	n/a	Autorisé	
	206	St-Nicolas	Rés.2001-07-324	Achat camion 6 roues	44 200 \$	n/a	Autorisé	
	207	St-Rédempteur	Rés.2001-115	Renouvellement bail de location d'un terrain du CN	660 \$/an	01/01 à 12/02	Autorisé	
	208, 352	Pintendre	Rés.2001-169	Contrat de déneigement		1 an	Autorisé	Durée modifiée par résolution 952
	209	St-Romuald	Rés.010708	Contrat d'aménagement du parc des hirondelles	13 000 \$	n/a	Autorisé	
	210	St-Romuald	Rés.010714	Prép plans et devis pour prolong services rue Édouard-Curoc	7 000 \$	n/a	Autorisé	
16-jul-01	218	St-Romuald	Rég.638-01	Travaux de rempli conduite refoulement poste de pompage	313 000 \$	n/a	Autorisé	
20-jul-01	218	Pintendre	Rés.2001-192	Vente de machinerie et équipements		n/a	Refusé	
	219	Breakville	Rég.293	Construction 2 stationnements	28 310 \$	n/a	Autorisé	
	220	Lévis	Rés.2001-05-20	Acquisition barrières séparatrices à bord véhicules séc.pub.	14 000 \$	n/a	Autorisé	
	221	Lévis	Rés.2001-06-44	Verserment contribution additionnelle à Off.Mun.Habitation	9 000 \$	n/a	Autorisé	
03-août-01	227	Lévis	Régl.967vs 929	Programme de subv.municipi plantation d'arbres	10 000 \$	n/a	Autorisé	
	228	St-Jean-Chrysostome		Extension de réseau	463 310 \$	n/a	Autorisé	
17-août-01	243	St-Rédempteur	Rés.2001-107	Travaux de resurfage	25 751 \$	n/a	Autorisé	
28-août-01	244	Lévis	Rés.2001-06-63	Déneigement rues, trottoirs, stationnements	356 610 \$	n/a	Autorisé	
	245	Lévis	Rés.2001-06-19	Mise à niveau technol.des équip & logiciels de bureautique	168 000 \$	n/a	Refusé	
19-sept-01	267	St-Rédempteur	Rés.2001-165	Embauche de 2 brigadières		n/a	Autorisé	
	268	St-Rédempteur	Rés.2001-160	Travaux aménagement Parc du Centre Communautaire	326 314 \$	n/a	Autorisé	
	269	St-Rédempteur	Rés.2001-166	Hon.Prof. firme Option Aménagement pour travaux parc	23 686 \$	n/a	Autorisé	
	270	Rég Int. S.Publique		Contrat de déneigement et entretien ménager	3 000 \$	n/a	Autorisé	
	271	St-Jean-Chrysostome	Rés.2001-065	Règl. emprunt Travaux d'aménagement d'un lien cyclable	428 000 \$	n/a	Autorisé	
	272	St-Étienne-de-Lauzon	Convention	Convention entre Nathalie Girard, brigadière et St-Étienne		n/a	Autorisé	
	273	St-Romuald	Rés.010817	Réembauche de Yéropnique Pouliot, coord.actv.culturelles	546,41\$/sem.	n/a	Autorisé	
	274	MRC Chutes-Chau.	Rés.2001-228	Prolongation mandats Firma Melaco inc. Et à Michel Noël Relatif aux programmes de rénovation résidentielles		n/a	Autorisé	
	19-sept-01	275	St-Romuald	Rés.010904	Acquisition de panneaux de signalisation	9 000 \$	n/a	Refusé
19-sept-01	276	St-Étienne-de-Lauzon	Rés.01-09-165	Engagements préposés aux patinoires, salles et gymnases		n/a	Autorisé	
28-sept-01	291	St-Rédempteur	Rég.712	Réfection d'infrastructures, 17ième Rue, tronçon 2ième	231 565 \$	n/a	Autorisé	
	292	St-Étienne-de-Lauzon	Contrat	Entretien des patinoires extérieures	6 900 \$	n/a	Autorisé	
	293	St-Jean-Chrysostome	Rég. 2001-068	Travaux d'aménagement, secteur historique	206 700 \$	n/a	Autorisé	
	294	St-Romuald	Rés. 010915	Travaux d'aménagement, parc domaine Etchemin	63 000 \$	n/a	Autorisé	
28-sept-01	295	St-Romuald	Rés. 010916	Prolongement de la rue Édouard-Curoc	213 900 \$	n/a	Autorisé	
	296	Lévis	Rés. 2001-06-09	Cellule à la sécurité publique	4 700 \$	n/a	Autorisé	
	297	Lévis	Rég. 994	Prolongement de la rue Paul-Émile Bourdus	50 000 \$	n/a	Autorisé	
	298	St-Rédempteur	Rés. 2001-137	Entretien des chemins d'hiver	211 193 \$	n/a	Autorisé	

Municipalité	No résolution ou règlement	Nature de l'engagement	Impact financier	Durée	Décision du Comité	Conditions d'autorisation (s'il y a lieu)
-Jean-Chrysostome	Rés. 20011001	Aménagement d'un terrain de stationnement	96 796 \$	n/a	Autorisé	
ivis	Rég. 967	Modification du régl. 979 concernant la somme empruntée	101 977 \$	n/a	Autorisé	
ivis	Rés. 2001-06-62	Frais d'entretien du stationnement de la bibliothèque	4 000 \$	n/a	Autorisé	
ivis	Rés. 2001-07-15	Fourniture et livraison d'abrasifs	52 000 \$	n/a	Autorisé	
ivis	Rés. 2001-07-16	Réparation et mise aux normes du 700, Jean Marchand	40 000 \$	n/a	Autorisé	
ivis	Rés. 2001-07-17	Acquisition de vestes pare-balles	14 000 \$	n/a	Autorisé	
RC Chutes-Chaud.	Rés. CA-2001-260	Déneigement au 8100, rue Blizzard, Charry	895 \$	n/a	Autorisé	
ntendre	Rés. 2001-284	Entretien du chemin Harlaka	2 000 \$	n/a	Refusé	
-Joseph-Pte-Lévy	Rég. 267	Travaux d'amélioration du réseau d'égout, Val-des-Bois	17 000 \$	n/a	Autorisé	
ntendre	Rés. 2001-314	Déneigement du prolongement de la rue Monseigneur-Lagueux	3 336 \$	n/a	Autorisé	
-Rédempteur	Rés. 2001-201	Location d'un tracteur avec souffleur à neige	2 229 \$	n/a	Autorisé	
ivis	Rés. 2001-07-66	Fourniture de chlore liquide de Bramitag Canada inc.	52 349 \$	n/a	Autorisé	
ivis	Rés. 2001-07-57	Fourniture de sulfate d'alumine de EagleBrook	94 000 \$	n/a	Autorisé	
ivis	Rés. 2001-07-68	Déneigement des abris, édifices et escaliers	35 979 \$	n/a	Refusé	
ivis	Rés. 2001-07-60	Entretien des dépotoirs à neige	186 341 \$	n/a	Autorisé	
ivis	Rég. 1000	Paiement de services, développement Faubourg du Golf	170 000 \$	n/a	Autorisé	
-Rédempteur	Rés. 2001-202	Contrat de déneigement, stationnement centre commun.	4 900 \$	n/a	Autorisé	
-Rédempteur	Rés. 2001-209	Bail avec la compagnie des chemins de fer CN	650 \$	n/a	Autorisé	
-Jean-Chrysostome	Rés. 20011105-09	Contrats pour l'enlèvement des déchets monstres et verts		n/a	Autorisé	Basé sur un coût à la tonne métrique, location camion à l'heure
-Jean-Chrysostome	Rés. 20011105-12	Fourniture d'abrasifs et sel		jusqu'au 31 mai 2002	Autorisé	0,08\$/tonne métrique
-Jean-Chrysostome	Rés. 20011105-10	Entrepreneur Langevin, électricité	16 500 \$	jusqu'au 31 sept. 2002	Autorisé	
-Jean-Chrysostome	Rés. 20011015-10	Installation d'une clôture	43 940 \$	n/a	Autorisé	
-Jean-Chrysostome	Rés. 20011015-08	Participation financière à l'achat d'une génératrice	32 046 \$	n/a	Autorisé	
ivis	Rés. 2001-07-96	Contrat à DRL Beaudoin équipement, lames et sabots	22 986 \$	n/a	Refusé	
ouvelle Ville de Lévis		Prolongement de contrats d'entretien ménager		Variable	Autorisé	Durée selon les contrats
-Étienne		Dépenses payées d'avance sur emprunts	24 843 \$	n/a	Autorisé	
-Rédempteur	Rés. 2001-244	Contrat à Jacques Paquet s.a., tenue du rôle 2002	25 000 \$	n/a	Autorisé	
gèrie des déchets		Dépenses payées d'avance sur emprunt	37 434 \$	n/a	Autorisé	
ivis	Rés. 2001-08-63	Dépenses pour exposition sur capitaine J.E. Bemier	7 300 \$	n/a	Autorisé	
-Jean-Chrysostome	Rés. 200111217-06	Contrat à la firme Senitech inc., rôle d'évaluation 2002	77 575 \$			
-Étienne		Autorisation de paiement d'avance, utilisation Centre Verret	16 000 \$	n/a	Autorisé	
-Étienne		1er versement, contrat de déneigement, paiement d'avance	63 206 \$	n/a	Autorisé	
-Ramuaid	Rés. 011224	Indemnités aux propriétaires de terrains traversés par pistes ski fond		n/a	Autorisé	
-Ramuaid	Rés. 011221	Prolongation du contrat de Proserco inc.	25 000 \$	n/a	Autorisé	

ANNEXE 5
Sommaire des activités du Comité de transition
de la Ville de Lévis

SOMMAIRE DES ACTIVITÉS DU COMITÉ DE TRANSITION DE LA VILLE DE LÉVIS

Semaine	Activités
Semaine i (8 au 12 janvier)	<ul style="list-style-type: none"> • 1^{ière} séance statutaire du comité (12 janvier)
Semaine ii (15 au 19 janvier)	<ul style="list-style-type: none"> • Conférence de presse de la ministre (16 janvier) • Session de formation des membres du comité par des représentants du Ministère des affaires municipales et de la Métropole (17 janvier) • Formation des secrétaires des comités au Ministère des affaires municipales et de la Métropole (19 janvier)
Semaine 1 (22 au 26 janvier)	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la mise en place de pratiques administratives internes • Affectation de responsabilités aux membres du comité par le président et lancement du processus de planification des activités • Dîner d'affaires du président avec le président du comité de Québec (24 février); • 1^{ière} réunion du comité consultatif des maires avec la présence des directeurs généraux (24 janvier); <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des différents mandats du Comité de transition. • Rencontre du président avec les journalistes (24 janvier) • Rencontre du président avec chacun des maires et directeurs généraux des dix (10) municipalités et des deux (2) MRC • 1^{er} communiqué de presse • 2^{ième} séance statutaire du comité(26 janvier)
Semaine 2 (29 au 2 février)	<ul style="list-style-type: none"> • 1^{ère} participation du président à l'émission sur Canal Vox (29 janvier) • Poursuite de la planification des activités du comité • 3^{ième} séance statutaire du comité (2 février) : <ul style="list-style-type: none"> • Projet de consultation publique; • Règlements de régie interne. • Rencontre technique avec des consultants sur la consultation publique(2 février)
Semaine 3 (5 au 9 février)	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion technique du comité sur l'élaboration de la consultation publique (5 février) • Poursuite de la planification des activités du comité • Réunion avec quatre (4) directeurs généraux sur le contrôle de certaines décisions financières municipales exercées par le comité au cours de son mandat (5 février) • Rencontre du président et du secrétaire avec Denys Jean sur le mandat du comité et la portée de son travail (6 février) • Réunion technique du comité sur la planification des activités (7 février) • Rencontre du comité et de l'Association des cadres à l'Hôtel de ville de Saint-Romuald (7 février) • Rencontre du comité et des greffiers des municipalités concernant la démarche de délimitation des districts électoraux (8 février)
Semaine 4 (12 au 16 février)	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du plan d'action au comité aux directeurs généraux (12 février) • Rencontre du comité et des représentants du syndicat FISA (13 février) • Rencontre du comité et des représentants du Syndicat Canadien de la Fonction Publique (15 février) • Réunion d'un groupe de travail maires et directeurs généraux sur le partage des compétences entre la nouvelle ville et ses arrondissements (15 février) • 4^{ième} séance statutaire du comité (16 février) <ul style="list-style-type: none"> • Engagement d'une firme d'actuaire; • Engagement d'un conseiller juridique; • Engagement de l'ÉNAP; • Engagement d'un spécialiste en communication; • Prêts de services en personnels municipaux; • Engagement d'une personne-ressource à la mise en place d'un système d'information financière du comité; • Requête de précision de la loi 170 concernant la Régie de police Réunion du comité et des directeurs généraux sur le plan d'action et de son suivi (16 février)
Semaine 5 (19 au 23 février)	<ul style="list-style-type: none"> • 1^{ière} réunion du comité et des directeurs généraux (21 février) : <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration des directeurs généraux aux activités du comité;

	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de communication du comité; • Concours DG; • Engagements de crédit; • Postes vacants; • Libérations syndicales. <ul style="list-style-type: none"> • 2^{ème} réunion du Comité consultatif des maires (21 février) <ul style="list-style-type: none"> • Orientations du Comité de transition; • Plan d'action du Comité (Sommaire exécutif); • Clarification des responsabilités de la ville et de ses arrondissements; • Processus de recrutement du président d'élection; • Processus de recrutement du futur directeur général; • Contrôle sur des décisions engageant le crédit des municipalités. • Communiqué de presse (21 février) • Réunion du comité et des exécutifs de la police de Lévis et de la Régie des déchets (23 février) • 5^{ième} séance statutaire du comité (23 février) : <ul style="list-style-type: none"> • Orientations du Comité de transition; • Processus de sélection des personnels d'encadrement; • Définition du poste de directeur général; • Engagement de crédit de municipalités. • 1^{ère} lettre du président aux élus et cadres de direction des municipalités (23 février) • Participation du président à la réunion du comité Québec-Capitale (23 février)
Semaine 6 (26 février au 2 mars)	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement du concours de recrutement du futur directeur général (23 février) • 2^{ème} participation du président à l'émission sur Canal Vox (26 février) • Réunion du comité et de l'exécutif du syndicat des pompiers de Saint-Romuald • Conférence du président devant la Chambre de commerce (1 mars) • 1^{er} communiqué aux employés • 2^{ième} communiqué de presse (1 mars) • 6^{ième} séance statutaire du comité (2 mars) <ul style="list-style-type: none"> • Engagement d'un agent d'information; • Engagements de crédit de municipalités.
Semaine 7 (5 au 9 mars)	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre des deux comités de transition Québec-Lévis (5 mars) • Consultation du conseil municipal de St-Étienne-de-Lauzon sur le partage des compétences ville/arrondissement (5 mars) • Consultation du conseil municipal de St-Jean-Chrysostome sur le partage des compétences ville/arrondissement (6 mars) • Consultation du conseil municipal de St-Romuald sur le partage des compétences ville/arrondissement (6 mars) • Consultation du conseil municipal de Lévis sur le partage des compétences ville/arrondissement (6 mars) • 2^{ième} réunion du comité et directeurs généraux (7 mars) : <ul style="list-style-type: none"> • Consultation des conseils municipaux; • Processus d'engagement du directeur général; • Création de groupes de travail; • Étude des régimes de retraite; • Table-conseil en ressources humaines; • Demande d'engagement de crédit; • Dossier communication; • Communauté métropolitaine de Québec; • Découpage des districts électoraux. • Création d'un comité conjoint (comités de transition Québec et Lévis) sur la Communauté métropolitaine de Québec (7 mars) • Entrée en vigueur des modalités applicables aux engagements de crédit des municipalités (7 mars) • Rencontre du comité et des greffiers des municipalités (8 février) • 7^{ième} séance statutaire du comité (9 mars) : <ul style="list-style-type: none"> • Nomination de la présidente d'élection; • Rôle et responsabilités de la nouvelle ville et de ses arrondissements : documents de consultation; • Cadre de référence applicable au contrôle de certaines décisions municipales; • Contrat à la firme Nexxlink en support informatique du Comité; • Engagement de crédit de municipalités. • Rencontre du président du comité et des directeurs généraux des deux C.L.D. (9 mars) • 2^{ième} lettre du président aux élus et cadres de direction des municipalités (9 mars)
Semaine 8 (12 au 16 mars)	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation du conseil municipal de Pintendre sur le partage des compétences ville/arrondissement (12 mars)

	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation du conseil municipal de Breakeyville sur le partage des compétences ville/arrondissement (12 mars) • Consultation du conseil municipal de St-Joseph-de-la-Pte-de-Lévy sur le partage des compétences ville/arrondissement (12 mars) • 1^{ière} rencontre du comité et des employés municipaux à St-Jean (12 mars) • Rencontre du comité et du Directeur général des élections (12 mars) • 2^{ième} et 3^{ième} rencontres du comité et des employés municipaux à St-Rédempteur (13 mars) • Consultation du conseil municipal de Charny sur le partage des compétences ville/arrondissement (13 mars) • Consultation du conseil municipal de St-Nicolas sur le partage des compétences ville/arrondissement (13 mars) • Consultation du conseil municipal de St-Rédempteur sur le partage des compétences ville/arrondissement (14 mars) • 3^{ième} communiqué de presse (14 mars) • 2^{ième} communiqué aux employés (14 mars) • 4^{ième}, 5^{ième} et 6^{ième} rencontres du comité et des employés municipaux à Lévis (14 mars) • 7^{ième} et 8^{ième} rencontres du comité et des employés municipaux à St-Romuald (15 mars) • Rencontre du comité et de l'exécutif de l'Association des directeurs généraux (15 mars)
Semaine 9 (19 au 23 mars)	<ul style="list-style-type: none"> • 9^{ième} rencontre du comité et des employés municipaux à Breakeville (20 mars) • 3^{ième} réunion du comité et directeurs généraux (21 mars) : <ul style="list-style-type: none"> • Processus de sélection du directeur général; • Clarification des responsabilités de la ville et de ses arrondissements; • Mandats des groupes de travail et grille d'inventaire par service; • Groupes de travail sur les finances; • Autorisation de travaux aux PTI; • Philosophie de gestion, macrostructure : réflexions des directeurs généraux; • Dossier cartographique; • Dossier communication; • Délimitation des districts électoraux. • 3^{ième} réunion du Comité consultatif des maires (21 mars) : <ul style="list-style-type: none"> • Processus de sélection du futur directeur général; • Délimitation des districts électoraux; • Groupes de travail; • Clarification des responsabilités des arrondissements : résultats de la consultation; • Programme d'information à la population. • 10^{ième} rencontre du comité et des employés des deux MRC au siège social (22 mars) • 11^{ième} rencontre du comité et des employés (cadres) des municipalités, centre Raymond-Blais (22 mars) • 12^{ième} rencontre du comité et des employés municipaux à Pintendre (22 mars) • 8^{ième} séance statutaire du comité (22 mars) : <ul style="list-style-type: none"> • Contrat pour la parution de chroniques dans le journal Peuple Tribune Chaudière; • Adoption de la carte des districts électoraux; • Autorisation de certains travaux prévus aux PTI des municipalités; • Engagements de crédit de municipalités. • Lancement des travaux de 14 groupes de travail couvrant l'ensemble des activités municipales (22 mars) • 3^{ième} lettre du président aux élus et cadres de direction des municipalités (23 mars) • 1^{ère} chronique dans l'édition régionale du Peuple Chaudière et Peuple Tribune (24 mars)
Semaine 10 (26 au 30 mars)	<ul style="list-style-type: none"> • 3^{ième} participation du président à l'émission sur Canal Vox (26 mars) • 13^{ième} et 14^{ième} rencontres du comité et des employés municipaux à Charny (26 mars) • 15^{ième} rencontre du comité et des employés (Régie de police Chaudière-Etchemin) (26 mars) • Conférence-échanges du président avec les membres de l'Association des gens d'affaires de Charny-Saint-Jean-Chrysostome-Saint-Romuald (26 mars) • 16^{ième} rencontre du comité et des employés (Régie des déchets) (29 mars) • 4^{ième} communiqué de presse (29 mars) • Rencontre du président avec le président du comité Québec-Capitale, du sous-ministre aux régions concernant les organismes de développement économique régionaux (29 mars) • 3^{ième} communiqué aux employés (29 mars) • Rencontre du président avec l'exécutif du C.R.C.D. Chaudières-Appalaches (29 mars) • 9^{ième} séance statutaire du comité (30 mars) : <ul style="list-style-type: none"> • Nomination du vérificateur des états financiers du Comité; • Composition du comité de sélection du nouveau directeur général; • Adoption des prévisions budgétaires des élections du 4 novembre 2001; • Contrat à l'École Nationale de Police.
Semaine 11 (2 au 6 avril)	<ul style="list-style-type: none"> • Communiqué de presse (2 avril) • 1^{ière} rencontre publique du comité et des citoyens à St-Romuald (3 avril)

	<ul style="list-style-type: none"> • 4^{ième} réunion du comité et directeurs généraux (4 avril) : <ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement des groupes de travail; • Politique d'intégration des hors cadres; • Suivis sur divers dossiers (ressources humaines, listes des personnels municipaux, contrats municipaux, assurances, etc.). • Rencontre du président avec l'exécutif de la Chambre de commerce Rive-Sud sur le développement économique (4 avril) • 10^{ième} séance statutaire du comité (6 avril) : <ul style="list-style-type: none"> • Contrat à la firme Lemieux Nolet pour services en finances et fiscalité municipales; • Engagement de crédit de municipalités. • 2^{ième} chronique dans l'édition régionale du Peuple Chaudière et Peuple Tribune (7 avril)
Semaine 12 (9 au 13 avril)	<ul style="list-style-type: none"> • 11^{ième} séance statutaire du comité (9 avril) : <ul style="list-style-type: none"> • Nomination du nouveau directeur général, monsieur Jean Dubé. • Rencontre du comité avec M. Bellemare concernant la Cour municipale (9 avril) • 4^{ième} communiqué aux employés (10 avril) • 5^{ième} communiqué de presse et rencontre de presse (10 avril) • 2^{ième} rencontre publique du comité et des citoyens à Saint-Nicolas (11 avril) • Rencontre du comité et du Conseil régional de la Culture (12 avril) • 3^{ième} chronique dans l'édition régionale du Peuple Chaudière et Peuple Tribune (14 avril)
Semaine 13 (16 au 20 avril)	<ul style="list-style-type: none"> • 3^{ième} rencontre publique du comité et des citoyens à Lévis (18 avril) • 5^{ième} réunion du comité et directeurs généraux (18 avril) : <ul style="list-style-type: none"> • Informations sur les groupes de travail; • Projet de macrostructure de la nouvelle ville; • Rôle d'évaluation de la nouvelle ville; • Couverture d'assurances de la nouvelle ville; • Programme de compensation de la rémunération à l'intention des élus; • Processus de sélection des cadres supérieurs. • 4^{ième} réunion du Comité consultatif des maires (19 avril) : <ul style="list-style-type: none"> • Groupes de travail, composition, mandats, échéancier; • Harmonisation des rôles d'évaluation; • Macrostructure de la nouvelle Ville de Lévis; • Localisation des services de la nouvelle ville; • Programme de compensation et de rémunération des élus; • Articles 8 et 137 du Projet de Loi 170; • Demande de contribution financière du comité aux études requises au départ de la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon. • 4^{ième} chronique dans l'édition régionale du Peuple Chaudière et Peuple Tribune (21 avril) • 12^{ième} séance statutaire du comité (20 avril) : <ul style="list-style-type: none"> • Prêt de services, Ville de Lévis; • Embauche de monsieur Jean-Marc Guay pour des travaux requis par le comité; • Contrat à la firme Aon inc. pour l'examen des régimes de gestion et de tarification en matière de santé et sécurité au travail; • Précisions relatives au processus de sélection des personnels d'encadrement; • Embauche de Maître André Lemay de la firme Tremblay, Bois, Mignault, Lemay à titre de conseiller juridique à la présidente d'élection; • Adoption de la structure administration supérieure de la nouvelle Ville de Lévis; • Recommandation du Comité concernant l'harmonisation et la synchronisation des rôles d'évaluation actuels et la constitution du rôle de la nouvelle ville.
Semaine 14 (23 au 27 avril)	<ul style="list-style-type: none"> • 4^{ième} participation du président à l'émission sur Canal Vox (23 avril) • 6^{ième} réunion du comité et directeurs généraux (25 avril) : <ul style="list-style-type: none"> • Politique d'intégration des hors cadres; • Macrostructure de la nouvelle ville; • Description des postes ouverts; • Rapport sur les travaux des groupes de travail; • Régie des déchets; • Départ de la Municipalité de Saint-Lambert. • Lancement du processus de sélection des 16 cadres supérieurs de la nouvelle ville (26 avril) • 4^{ième} lettre du président aux élus et cadres de direction des municipalités (26 avril) • 5^{ième} communiqué aux employés municipaux (26 avril) • 6^{ième} et 7^{ième} communiqués de presse et rencontre de presse (26 avril) • Deux rencontres du comité et des cadres des municipalités actuelles (26 avril); • 13^{ième} séance statutaire du comité (27 avril) : <ul style="list-style-type: none"> • Représentants municipaux au sein du conseil provisoire du nouvel OMH recommandés à la Ministre des Affaires municipales et de la Métropole; • Engagement du personnel de la présidente d'élection; • Engagement de crédit de municipalités.

<p>Semaine 15 (30 avril au 4 mai)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 7^{ième} réunion du comité et directeurs généraux (2 mai) : <ul style="list-style-type: none"> • État d'avancement des travaux des groupes de travail; • Critères de localisation de la direction générale et des bureaux d'arrondissement; • Contrats de services des municipalités; • Appel de candidatures; • Intégration des personnels; • Le dossier de la Régie des déchets et Saint-Lambert-de-Lauzon. • 14^{ième} séance statutaire du comité (3 mai) : <ul style="list-style-type: none"> • Engagements de crédit de municipalités. • 5^{ième} chronique dans l'édition régionale du Peuple Chaudière et Peuple Tribune (5 mai)
<p>Semaine 16 (7 au 11 mai)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 15^{ième} séance statutaire du comité (11 mai) : <ul style="list-style-type: none"> • Carte des districts électoraux de la nouvelle Ville de Lévis; • Contrat à Néomédia pour la conception et l'installation du site Internet dédié aux employés; • Étude des actifs et passifs des municipalités de Saint-Lambert-de-Lauzon et de Saint-Henri en raison de modifications de limites de juridiction des MRC; • Nomination des membres externes des jurys de sélection des cadres supérieurs de la nouvelle Ville de Lévis; • Diffusion des procès-verbaux du Comité sur le site Internet; • Engagements de crédit de municipalités.
<p>Semaine 17 (14 au 18 mai)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre du comité avec les représentants de l'UPA (14 mai) • Rencontre du président du comité avec le président et directeur-général du CRCRD Chaudière-Appalaches (14 mai) • 8^{ième} réunion du comité et directeurs généraux (15 mai) : <ul style="list-style-type: none"> • État d'avancement des travaux des groupes de travail et prise en considération des travaux réalisés; • Le point sur intégration des personnels municipaux; • Le critère de sélection et de localisation de la direction générale et des bureaux d'arrondissement; • Informations diverses sur les activités du comité. • 8^{ième} communiqué de presse sur le processus électoral (17 mai) • 6^{ième} communiqué aux employés (17 mai) • Comités de sélection en entrevues (16 et 17 mai) • 6^{ième} chronique dans l'édition régionale du Peuple Chaudière et Peuple Tribune (19 mai)
<p>Semaine 18 (21 au 25 mai)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 16^{ième} séance statutaire du comité (22 mai) : <ul style="list-style-type: none"> • Choix d'un mode de compilation des scrutins pour l'élection municipale du 4 novembre 2001; • Embauche d'une nouvelle firme de services juridiques; • Nomination du directeur général adjoint – Services aux citoyens; • Engagements de crédit de municipalités. • Participation du comité au colloque sur la restructuration des organismes de développement économique de la Capitale (22 mai) • 9^{ième} communiqué de presse – DGA (23 mai) • 7^{ième} communiqué aux employés municipaux (23 mai) • 5^{ième} réunion du Comité consultatif des maires (23 mai) : <ul style="list-style-type: none"> • Rencontres d'information du Comité avec les groupes communautaires; • Éléments du système informatique à mettre en place pour janvier 2002; • Intégration des personnels; • Mairie, bureaux d'arrondissement et guichets multiservices; • Rémunération des élus dans la nouvelle ville; • La démarche d'élaboration du budget 2002; • Divers (modes de scrutins, tableau des surplus accumulés, programme de départ assisté, programme de compensation des élus). • Comités de sélection en entrevues (25 mai)
<p>Semaine 19 (28 mai au 1 juin)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 5^{ième} participation du président à l'émission sur Canal Vox (28 mai) • 17^{ième} séance statutaire du comité (28 mai) : <ul style="list-style-type: none"> • Entente relative à l'intégration des hors cadres; • Entente relative à l'intégration des cadres; • Entente portant sur la détermination des futures unités d'accréditation des pompiers et des policiers; • Programme de départ assisté (tronc commun); • Recommandations des jurys de sélection aux postes de directeur de Police et de directeur des Incendies; • Création d'un groupe de travail pour la préparation de la rencontre du 12 juin avec les cadres supérieurs de la nouvelle ville. • 9^{ième} réunion du comité et directeurs généraux (30 mai) :

	<ul style="list-style-type: none"> • Entente relative à l'intégration des hors cadres : signatures; • État d'avancement du processus de sélection des cadres supérieurs; • Dossiers des communications : projets; • Divers. <ul style="list-style-type: none"> • 8^{ième} communiqué aux employés municipaux (30 mai) • Rencontre du comité et de la COMAQ (30 mai) • Comités de sélection en entrevues (31 mai) • 5^{ième} lettre du président aux élus et cadres de direction des municipalités actuelles (31 mai) • Rencontre du comité et du groupe de travail de la Communauté métropolitaine de Québec (1 juin) • 7^{ième} chronique dans l'édition régionale du Peuple Chaudière et Peuple Tribune (2 juin)
Semaine 20 (4 au 8 juin)	<ul style="list-style-type: none"> • 18^{ième} réunion statutaire du comité (4 juin) : <ul style="list-style-type: none"> • Rapports des jurys de sélection et suivis; • Entente relative à l'intégration des cadres; • Prêt de services de Monsieur André Matte, fonctionnaire à la Ville de Saint-Romuald, pour une durée déterminée; • Modification à la résolution numéro 87 afin d'inclure les taxes aux prévisions budgétaires pour la tenue des élections municipales du 4 novembre prochain; • Contrat à la firme SoluConseil pour la gestion de la mise en place d'une solution informatique pour répondre aux besoins de la nouvelle ville en janvier 2002; • Engagements de crédit de municipalités. • Rencontre du comité et du groupe de travail - Loisirs, culture, activités sportives et bibliothèques (4 juin) • Rencontre du comité et du groupe de travail - Travaux publics (4 juin) • 10^{ième} communiqué de presse – rencontres (5 juin) • Rencontre du comité et du groupe de travail - Greffe, contentieux, archives et Cour municipal (5 juin) • Rencontre du comité et du groupe de travail - Ressources humaines (5 juin) • Rencontre du comité et du groupe de travail - Trésorerie, achats et évaluation (5 juin) • Rencontre du comité et du groupe de travail - Informatique (5 juin) • Rencontre du comité et du groupe de travail - Urbanisme, aménagement, développement, génie, environnement et patrimoine (5 juin) • Rencontre du comité et du groupe de travail – Communications (6 juin) • Rencontre du comité et des commissions consultatives des loisirs (7 juin) • 9^{ième} communiqué aux employés municipaux (7 juin) • 11^{ième} communiqué de presse – dix cadres supérieurs nommés (8 juin) • 19^{ième} séance statutaire du comité (8 juin) : <ul style="list-style-type: none"> • Nomination des cadres supérieurs de la nouvelle Ville de Lévis; • Entente de services avec le Collège Montmorency de Laval concernant l'évaluation des candidats au poste de directeur des incendies.
Semaine 21 (11 au 15 juin)	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre du comité et du groupe de travail – Police(11 juin) • Rencontre du comité et du groupe de travail – Incendies (11 juin) • 1^{ière} rencontre du comité et des organismes communautaires, Saint-Rédempteur (11 juin) • Rencontre des nouveaux cadres supérieurs de la ville nouvelle organisée par le comité (12 juin) : <ul style="list-style-type: none"> • Philosophie de gestion de la ville nouvelle; • Valeurs organisationnelles; • Paramètres organisationnels applicables à la microstructure. • 10^{ième} réunion du comité et directeurs généraux (13 juin) : <ul style="list-style-type: none"> • Planification de la microstructure et paramètres organisationnels; • Programmes d'aide aux employés; • Régimes de retraite et assurances collectives; • Sujets à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité et des maires; • Processus de sélection des cadres supérieurs; • Documents des groupes de travail; • Varia. • Rencontre des nouveaux directeurs et des employés des services Affaires légales, Communications, Informatique, Planification et développement, Ressources humaines et Services financiers (13 juin) • 2^{ième} rencontre du comité et des organismes communautaires, Saint-Romuald (13 juin) • Rencontre du comité et du Comité de transition de la ville de Québec sur le dossier de la Communauté métropolitaine de Québec (14 juin) • Rencontre des nouveaux directeurs et des employés des services Développement de la vie communautaire : culture, loisirs, sports, etc. (14 juin) • 3^{ième} rencontre du comité et des organismes communautaires, Lévis (14 juin) • 8^{ième} chronique dans l'édition régionale du Peuple Chaudière et Peuple Tribune (16 juin)

<p>Semaine 22 (18 au 22 juin)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre des nouveaux directeurs et des employés des services Sécurité publique (18 juin) • Conférence de presse du président du comité et 12^{ième} et 13^{ième} communiqués de presse (20 juin) • 6^{ième} réunion du Comité consultatif des maires (20 juin) : <ul style="list-style-type: none"> • Régimes de retraite : état de situation; • État des finances, taxation et surplus accumulés; • Rapport sur la Communauté métropolitaine de Québec; • Mesures relatives au soutien des employés; • Varia : programme de compensation des élus; Amendements au Projet de loi 170; Processus de sélection des cadres. • Rencontre des nouveaux directeurs et des employés des services Sécurité publique (21 juin) • Rencontre du président avec un citoyen concerné : information pour le site du comité (21 juin) • Rencontre des nouveaux directeurs et des employés des services Réseaux et équipements, Usine de filtration et Régie des déchets (21 juin) • 20^{ième} séance statutaire du comité (22 juin) : <ul style="list-style-type: none"> • Demandes formulées par l'Union des producteurs agricoles de Lévis-Bellechasse; • Étude des actifs et passifs de la Municipalité de Saint-Henri; • Deuxième appel de mise en candidatures au poste d'adjoint au directeur général - Planification et développement; • Engagements de crédit de municipalités.
<p>Semaine 23 (25 au 29 juin)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre des nouveaux directeurs sur l'organisation de la microstructure de la ville nouvelle (28 juin) • 9^{ième} chronique dans l'édition régionale du Peuple Chaudière et Peuple Tribune (30 juin)
<p>Semaine 24 (2 au 6 juillet)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 11^{ième} réunion du comité et directeurs généraux (4 juillet) : <ul style="list-style-type: none"> • Liste du personnel; • Situation des régimes de retraite; • Travaux et échéancier à court terme de l'organisation des services ville nouvelle; • Varia : modalités d'intégration; appels de candidatures aux postes de chefs de service et de coordonnateurs. • Rencontre des nouveaux directeurs sur la microstructure (4 juillet) • Rencontre du comité et un groupe de femmes lévisiennes (5 juillet) • Rencontre du comité et des commissions de la culture : Lévis et Saint-Nicolas (5 juillet) • 21^{ième} séance statutaire du comité (6 juillet) : <ul style="list-style-type: none"> • Nomination de monsieur André Poisson au poste de directeur au développement de la vie communautaire; • Nomination des membres des comités de sélection pour les postes de directeurs de police, de sécurité incendie et de planification et développement; • Adoption de la structure administrative des directions de la ville nouvelle de Lévis; • Embauche d'un technicien en gestion financière; • Engagements de crédit de municipalités.
<p>Semaine 25 (9 au 13 juillet)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Transmission aux organismes communautaires d'un compte rendu général des rencontres et d'un compte rendu par réunion tenue, 400 envois (9 juillet) • 10^{ième} communiqué aux employés municipaux (12 juillet) • 22^{ième} séance statutaire du comité (13 juillet) : <ul style="list-style-type: none"> • Ajustement au montant du mandat accordé à la firme Aon en vertu de la résolution numéro 5; • Mandat confié à la firme André Gingras et Associés en matière d'assurance collective; • Contrat à M. Claude Sauvageau, conseiller en relations industrielles; • Mandat à M. Claude Sauvageau pour le dépôt auprès du C.G.T. d'une requête de désignation d'un Commissaire du travail; • Prêt de service de Mme Suzanne Melançon; • Contrat à la firme Emco pour la production de cartes d'arrondissements; • Engagements de crédit de municipalités. • Lancement des appels de mise en candidatures pour les postes de chefs de service et de cadres intermédiaires (13 juillet) • 6^{ième} lettre du président aux élus et cadres de direction des municipalités (13 juillet) • 10^{ième} chronique dans l'édition régionale du Peuple Chaudière et Peuple Tribune (14 juillet)
<p>Semaine 26 (16 au 20 juillet)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 23^{ième} séance statutaire du comité (16 juillet) : <ul style="list-style-type: none"> • Nomination de M. Jean-François Roy au poste de directeur de la Direction de la Police; • Nomination de M. Deny Blouin au poste de directeur de la sécurité incendie; • Création d'un comité de sélection pour l'évaluation des soumissions présentées à la présidente d'élection. • 24^{ième} séance statutaire du comité (20 juillet) : <ul style="list-style-type: none"> • Avis à la Ministre relativement à la vente de machinerie et d'équipements par la

	<p>Municipalité de Pintendre;</p> <ul style="list-style-type: none"> Engagements de crédit de municipalités. <ul style="list-style-type: none"> 11^{ième} communiqué aux employés municipaux (17 juillet) 14^{ième} communiqué de presse (17 juillet)
Semaine 27 (23 au 27 juillet)	<ul style="list-style-type: none"> Planification de l'information publique sur les travaux du comité Planification des dossiers de l'automne : odonymes, développement économique, etc. Planification des activités reliées à la sélection des cadres intermédiaires 11^{ième} chronique dans l'édition régionale du Peuple Chaudière et Peuple Tribune (28 juillet)
Semaine 28 (30 juillet au 3 août)	<ul style="list-style-type: none"> Planification des activités reliées à la sélection des cadres intermédiaires Planification de l'information publique 12^{ième} communiqué aux employés municipaux (30 juillet) Présence du comité à l'événement Festivent (1août) 25^{ième} séance statutaire du comité (3 août) : <ul style="list-style-type: none"> Octroi du contrat de traitement informatique de la liste électorale et de la compilation électronique du vote lors de l'élection générale du 4 novembre 2001; Entente à intervenir avec le ministre des Affaires municipales et de la Métropole et le Directeur général des élections du Québec; Rémunération du personnel électoral; Localisation des principaux services de la nouvelle Ville de Lévis; Contrat à l'ÉNAP concernant l'application de méthodes de sélection pour les postes de chefs de service et de cadres intermédiaires de la nouvelle ville de Lévis; Mandat confié à monsieur Pierre Lavigne dans le cadre du processus de sélection des chefs de services et des cadres intermédiaires de la nouvelle ville de Lévis; Mandat confié à monsieur Guy Archambault, consultant en rémunération, pour l'évaluation des emplois et l'élaboration d'une proposition de structure salariale; Mandat confié à la firme Aon pour l'étude de rémunération globale pour les cadres de la ville nouvelle de Lévis; Engagements de crédit de municipalités.
Semaine 29 (6 août au 10 août)	<ul style="list-style-type: none"> 15^{ième} communiqué de presse – Utilisation des hôtels de ville actuels (6août) 13^{ième} communiqué aux employés municipaux (6 août) 12^{ième} réunion du comité et directeurs généraux (8 août) : <ul style="list-style-type: none"> Les appels de candidatures : examens et entrevues; Les régimes de retraite : scénarios et suites; Les mesures de santé et sécurité au travail; Les requêtes du Comité de transition adressées au Commissaire général du Travail; L'état des négociations sur les normes d'Intégration des personnels; Les plans d'effectifs et la localisation des directions; Planification de l'automne : les projets incontournables; Bilan de dossiers municipaux d'intérêt pour les nouveaux élus(es); Réunion des employés par arrondissement; Régimes d'assurance collective; PAE; Varia : Programme de départs assistés. Rencontre des deux comités de transition de la région métropolitaine de Québec (8 août) Planification de la campagne d'information Préparation des orientations et des principes budgétaires du comité 12^{ième} chronique dans l'édition régionale du Peuple Chaudière et Peuple Tribune (11 août)
Semaine 30 (13 août au 17 août)	<ul style="list-style-type: none"> 26^{ième} séance statutaire du comité (13 août) : <ul style="list-style-type: none"> Autorisation des dépenses relatives aux activités de communication publique du début de septembre; Postes d'adjoint au directeur général à la planification et développement; Nomination des membres des comités de sélection et mandats confiés à deux personnes-ressources pour la sélection des cadres. Participation du président à l'émission de Radio-Canada au Fort No.1 1^{ère} réunion des directeurs de la ville nouvelle (14 août) : <ul style="list-style-type: none"> Les projets de l'automne 7^{ième} réunion du Comité consultatif des maires (15 août) : <ul style="list-style-type: none"> Orientations budgétaires de la ville nouvelle; Varia : Droits de produire; Budget de la SPEQEM). Entrevues de sélection aux postes de cadres de la nouvelle ville (15 août) Entrevues de sélection aux postes de cadres de la nouvelle ville (16 août) 27^{ième} séance statutaire du comité (17 août) : <ul style="list-style-type: none"> Programme de départs assistés; Suivi de la recommandation du comité de sélection concernant le poste d'adjoint

	<ul style="list-style-type: none"> • au directeur général à la planification et développement; • Mandat de négociation des normes d'intégration des policiers et pompiers. • Entrevues de sélection aux postes de cadres de la nouvelle ville (17 août)
Semaine 31 (20 août au 24 août)	<ul style="list-style-type: none"> • Entrevues de sélection aux postes de cadres de la nouvelle ville (20 août) • Entrevues de sélection aux postes de cadres de la nouvelle ville (21 août) • 8^{ième} réunion du Comité consultatif des maires (22 août) : <ul style="list-style-type: none"> • Planification des travaux de l'automne; • Campagne d'information; • Devis d'étude sur la réglementation en matière de production animale; • Dépôt du document de consultation des élus municipaux; • Varia : Nombre de versements pour le paiement des taxes; Règlements d'emprunt à venir; Qualité de l'air et de l'eau; Plan de gestion des matières résiduelles. • Entrevues de sélection aux postes de cadres de la nouvelle ville (22 août) • Rencontre du Comité de transition de Québec sur la Communauté métropolitaine de Québec • Communiqués aux employés municipaux (24 août) • 7^{ième} lettre du président aux élus et cadres de direction des municipalités (24 août) • 13^{ième} chronique dans l'édition régionale du <i>Peuple Chaudière</i> et <i>Peuple Tribune</i> (25 août)
Semaine 32 (27 août au 31 août)	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres des employés et du Comité de transition par arrondissement (27 août) • 14^{ième} communiqué aux employés municipaux (27 août) • 28^{ième} séance statutaire du comité (28 août) : <ul style="list-style-type: none"> • Nomination des chefs de service et de cadres intermédiaires de la nouvelle Ville de Lévis; • Nomination des messieurs Philippe Meurant et Benoît Chevalier au sein de l'équipe de l'adjoint au directeur général – Planification et développement; • Modification à l'entente du 22 juin convenue entre l'Association des cadres et le Comité de transition concernant la composition des comités de sélection; • Entente relative aux modalités d'intégration des pompiers; • Approbation du texte de l'entente concernant de nouveaux mécanismes de votation pour une élection, urne « AccuVote ES 2000C »; • Budget relatif à la mise en place des procédés d'intégration de la Cour municipale; • Lettre d'intention aux fournisseurs de services informatiques concernant la taxation et la perception; • Engagements de crédit de municipalités. • Rencontre du Comité et du conseil municipal de Saint-Nicolas sur les orientations budgétaires (28 août) • Rencontre du Comité et du conseil municipal de Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy sur les orientations budgétaires (28 août) • Entrevues de sélection aux postes de cadres de la nouvelle ville (29 août) • Rencontre du Comité et du conseil municipal de Saint-Rédempteur sur les orientations budgétaires (30 août) • Présentation de la campagne d'information du Comité aux élus municipaux et représentants d'organismes de la Rive-Sud (31 août) • Lancement de la campagne d'information du Comité (31 août) • 16^{ième} communiqué de presse et conférence de presse – campagne d'information (31 août)
Semaine 33 (3 septembre au 7 septembre)	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre du Comité et du conseil municipal de Saint-Étienne-de-Lauzon sur les orientations budgétaires (4 septembre) • Rencontre du Comité et du sous-ministre des Affaires municipales et de la Métropole et d'autres représentants de ce ministère (4 septembre) • Distribution dans tous les foyers de la ville nouvelle de l'imprimé « La qualité de vie, c'est dans notre nature » • Diffusion de l'émission d'information du comité sur Canal Vox (4 et 5 septembre) • Entrevues de sélection aux postes de cadres de la nouvelle ville (5 septembre) • 29^{ième} séance statutaire du comité (5 septembre) : <ul style="list-style-type: none"> • Mandat confié à la firme Flynn Rivard pour une étude des pouvoirs municipaux en matière de production animale; • Nomination de chefs de service et de cadres intermédiaires de la nouvelle Ville de Lévis; • Nomination de monsieur Hervé Tremblay au poste de conseiller principal à la transition; • Drogations aux procédures d'appels d'offres demandées au Conseil du trésor pour certains travaux. • Rencontre du Comité et du conseil municipal de Saint-Jean-Chrysostome sur les orientations budgétaires (6 septembre) • Rencontre du Comité et du conseil municipal de Ste-Hélène-de-Breakeyville sur les orientations budgétaires (6 septembre) • Entrevues de sélection aux postes de cadres de la nouvelle ville (6 septembre) • 15^{ième} communiqué aux employés municipaux (6 septembre)

	<ul style="list-style-type: none"> • Entrevues de sélection aux postes de cadres de la nouvelle ville (7 septembre) • 14^{ième} chronique dans l'édition régionale du Peuple Chaudière et Peuple Tribune (8 septembre)
Semaine 34 (10 septembre au 14 septembre)	<ul style="list-style-type: none"> • 30^{ième} séance statutaire du comité (10 septembre); <ul style="list-style-type: none"> • Mandat confié à la firme Data Inc. pour la réalisation d'une recherche. • 13^{ième} réunion du comité et directeurs généraux (11 septembre) : <ul style="list-style-type: none"> • Les projets incontournables d'ici le 31 décembre 2001; • Varia : Processus de cessation des activités des municipalités actuelles; Griefs en suspens; Personnel des bibliothèques : affectations et nombre d'heures travaillées; Paiement de taxes (autorisation de prélèvements). • Rencontre du Comité et du conseil municipal de Saint-Romuald sur les orientations budgétaires (11 septembre) • Entrevues de sélection aux postes de cadres de la nouvelle ville (12 septembre) • Entrevues de sélection aux postes de cadres de la nouvelle ville (13 septembre) • Rencontre du Comité et du conseil municipal de Pintendre sur les orientations budgétaires (11 septembre) • Réunion du Comité et des directeurs de la ville nouvelle (11 septembre) • 31^{ième} séance statutaire du comité (14 septembre) : <ul style="list-style-type: none"> • Recommandation de nomination de monsieur Pierre Rousseau à titre de secrétaire par intérim de la Communauté métropolitaine de Québec; • Création d'un comité aviseur en matière de développement économique; • Nouveau mandat à Jean-Marc Guay à titre de conseiller auprès des comités de sélection des cadres; • Embauche d'un consultant responsable de la coordination de la relocalisation des services municipaux; • Engagement de personnels au bureau de la présidente d'élection; • Organigramme de l'état major de la Direction de la police; • Organigramme de l'état major de la Direction de la sécurité incendie; • Inscription de la ville nouvelle de Lévis au programme de gestion des matières résiduelles (PGMR); • Projet d'appels d'offres de services en matière d'archives municipales; • Modification à la résolution numéro 211 relative au contrat de monsieur Claude Sauvageau.
Semaine 35 (17 septembre au 21 septembre)	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion du Comité et des directeurs de la ville nouvelle (17 septembre) <ul style="list-style-type: none"> • Budget 2002; • Projet de plan d'organisation vs plan d'intégration des effectifs; • Cols bleus et blancs; • Les professionnels; • Bilan des dossiers municipaux; • Les projets incontournables; • Intégration salariale; • Varia. • 32^{ième} séance statutaire du comité (19 septembre) : <ul style="list-style-type: none"> • Nomination de chefs de service et de cadres intermédiaires de la nouvelle Ville de Lévis; • Lieu du dévoilement des résultats complets de l'élection du 4 novembre 2001 par la présidente d'élection; • Mandat confié à un architecte pour les travaux de réaménagement de l'hôtel de ville de Saint-Romuald; • Comité d'évaluation des offres présentées par les fournisseurs de liens de communication; • 9^{ième} réunion du Comité consultatif des maires (19 septembre) <ul style="list-style-type: none"> • Les projets incontournables d'ici le 31 décembre 2001; • Rôle et responsabilités de la ville en matière de développement économique – démarche; • Pouvoirs des MRC transférés à la nouvelle ville; • Rôles et responsabilités du comité exécutif et de ses membres et de la présidence d'arrondissement; • Document sur la rémunération des élus; • Plan directeur de gestion des matières résiduelles. • 16^{ième} communiqué aux employés municipaux (21 septembre) • Résultats du sondage sur la campagne d'information (21 septembre) • 15^{ième} chronique dans l'édition régionale du Peuple Chaudière et Peuple Tribune (22 septembre)

<p>Semaine 36 (24 septembre au 28 septembre)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre du Comité et du conseil municipal de Lévis sur les orientations budgétaires (27 septembre) • 8^{ième} lettre du président aux élus et cadres de direction des municipalités (28 septembre) • 33^{ième} séance statutaire du comité (28 septembre) : <ul style="list-style-type: none"> • Nomination de monsieur Michel Blais au poste de conseiller juridique; • Choix d'un fournisseur de liens de télécommunication; • Mandat confié à Maître André Lemay de la firme d'avocats Tremblay, Bois, Mignault, Lemay; • Pouvoirs conférés aux municipalités à transférer dans la charte de la nouvelle ville; • Mandat confié à la firme Assistance technique pour la préparation de plans à l'organisation du déménagement; • Choix d'un fournisseur pour des travaux mobiliers des salles du futur conseil municipal et des comités; • Nouvel organigramme de la Direction de la police; • Création d'un comité aviseur en matière de développement de la vie communautaire et embauche d'un consultant; • Budget affecté au projet d'informations sur la promotion des services de la nouvelle ville en 2002; • Adoption des versions française et anglaise de l'entente à conclure entre le Comité de transition, le ministre des Affaires municipales et de la Métropole et le Directeur général des élections du Québec; • Autorisation d'achat de licences de logiciels pour un montant de 24813,19\$; • Engagements de crédit de municipalités. • Membres du Comité en délégation sur le développement économique à Drummondville • Entrevue du président à Radio-Canada
<p>Semaine 37 (1 octobre au 5 octobre)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 17^{ième} et 18^{ième} communiqués de presse – 50 cadres nommés et programme d'aide pour tous les employés (3 octobre) • Rencontre du Comité, des directions de la police et des incendies et du personnel (2-3-4 octobre) • 17^{ième} communiqué aux employés (3 octobre) • 18^{ième} communiqué aux employés (5 octobre) • 34^{ième} séance statutaire du comité (5 octobre) <ul style="list-style-type: none"> • Nouvel organigramme de la direction de la police; • Dépenses pour l'arrimage des bases cartographiques (DAT3) • Nomination de chefs de service et de cadres intermédiaires de la nouvelle Ville de Lévis; • Affectation de cadres à différents postes de la structure organisationnelle de la nouvelle ville; • Entente relative aux modalités d'intégration des pompiers et droits de recours; • Contribution financière du Comité pour l'utilisation des services de fonctionnaires et employés d'une municipalité visée par le regroupement municipal; • Embauche d'un consultant pour la planification d'un système de gestion des documents de la nouvelle ville; • Prêts de fonctionnaires municipaux pour la réalisation de projets de télécommunication et d'informatique; • Prêts de fonctionnaires municipaux pour la réalisation en matière de ressources humaines; • Ouverture d'une marge de crédit pour la réalisation de projets incontournables; • Budget pour la signature visuelle temporaire; • Budget d'achat de matériel informatique; • Engagements de crédit de municipalités. • 19^{ième} communiqué de presse – Développement économique et vie communautaire (5 octobre) • Membres du Comité en délégation sur le développement économique à Sherbrooke • 16^{ième} chronique dans l'édition régionale du Peuple Chaudière et Peuple Tribune (6 octobre)
<p>Semaine 38 (8 octobre au 12 octobre)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion du Comité et des directeurs de la ville nouvelle (9 octobre) : <ul style="list-style-type: none"> • Position du Comité concernant les prêts de fonctionnaires; • Plan de proposition budgétaire du Comité; • Paramètres budgétaires 2002 du Comité; • Le point sur les projets incontournables; • Information aux employés. • 35^{ième} séance statutaire du comité (12 octobre) <ul style="list-style-type: none"> • Mandat confié à la firme Plani-Gestion pour des services d'aménagement et d'architecture; • Mandat confié à la firme Émile Gilbert et Associés, architectes, pour des travaux

	<ul style="list-style-type: none"> • d'aménagement intérieur de l'actuel hôtel de ville de Saint-Romuald; • Approbation d'une dépense de 9 762,17 \$ pour l'ajout d'équipements de sonorisation dans la salle du conseil municipal de la nouvelle Ville; • Contribution du Comité de transition à l'acquisition d'un laboratoire informatique à Lévis; • Modification de la résolution 200 afin d'ajuster le montant des travaux réalisés par la firme Aon dans le cadre de l'étude des régimes de retraite; • Remboursement de frais d'honoraires et déboursés à Me Claude Sauvageau, Gestion de travail 2000, pour des services reliés au dossier des relations de travail; • Affectation et nomination de chefs de service et de cadres intermédiaires de la nouvelle Ville de Lévis; • Appel d'offres public pour les services bancaires de la nouvelle Ville de Lévis; • Embauche de madame Louise Savard à titre de technicienne en gestion financière; • Nomination des membres de comité de sélection aux postes d'adjoint administratif, de cadres policiers, de coordonnateurs finances, contremaîtres, capitaines (incendie) et d'un coordonnateur eaux, secteur ouest; • Engagements de crédit de municipalités. • Rencontre de membres du Comité et de représentants de Laval Technopole et délégation sur le développement économique, Ville Saint-Laurent • 19^{ième} communiqué aux employés municipaux (12 octobre)
<p>Semaine 39 (15 octobre au 19 octobre)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion du Comité et des directeurs généraux actuels (16 octobre) <ul style="list-style-type: none"> • Processus de sélection des cadres; • Dossiers des ententes avec les syndicats; • Relocalisation des services; • Dossiers municipaux adressés au nouveau conseil municipal. • Réunion du Comité et de la Commission scolaire des Navigateurs concernant la formation des pompiers • Mise en place d'un comité aviseur – signature visuelle de la nouvelle ville • Réunion du Comité et du MAMM concernant les cours municipales (19 octobre) • 20^{ième} communiqué aux employés municipaux (19 octobre) • 17^{ième} chronique dans l'édition régionale du Peuple Chaudière et Peuple Tribune (20 octobre)
<p>Semaine 40 (22 octobre au 26 octobre)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 36^{ième} séance statutaire du comité (22 octobre) <ul style="list-style-type: none"> • Nomination de chefs de service et de cadres intermédiaires de la nouvelle Ville de Lévis; • Dépenses relatives aux chroniques du comité dans le journal Le Peuple Tribune; • Remboursement de frais d'honoraires et déboursés à Claude Sauvageau, Gestion de travail 2000, pour des services reliés au dossier des relations de travail; • Prêt de services de madame Nadia Lemelin; • Mandat à un architecte pour des travaux de réaménagement de l'hôtel de ville de Charney en cour municipale; • Achat d'un logiciel de paie; • Modification au contrat de Jean Dubé, directeur général; • Mandat à la firme Polytec pour des services d'ingénierie à l'hôtel de ville de Saint-Romuald; • Démarche pour la location d'espaces à bureaux dans l'édifice Sobey's; • Chef-lieu de la Cour municipale de la nouvelle Ville de Lévis; • Engagements de crédit de municipalités. • Réunion du Comité et des directeurs de la ville nouvelle (23 octobre) <ul style="list-style-type: none"> • Dossier d'intégration du personnel; • Programme de départs assistés; • Conditions de travail des cadres; • État d'avancement des négociations avec les syndicats concernant l'affectation des employés; • Le point sur la relocalisation des services; • Les projets incontournables; • Les travaux de l'équipe responsable de la préparation de la proposition budgétaire; • 20^{ième} communiqué de presse – Lieu du dévoilement des résultats des élections du 4 novembre (25 octobre) • 10^{ième} réunion du Comité consultatif des maires (25 octobre) <ul style="list-style-type: none"> • Rapport de consultation des conseils municipaux sur les orientations et principes de la proposition budgétaire 2002; • Rémunération des cadres; • Rémunération des élus; • Développement économique – rapport de missions;

<p>Semaine 41 (29 octobre au 2 novembre)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Localisation des services de la ville nouvelle • 37^{ième} séance statutaire du comité (29 octobre) <ul style="list-style-type: none"> • Nomination de monsieur Michel Hallé au poste de conseiller juridique; • Nomination de monsieur Gilles Drolet au poste d'inspecteur aux enquêtes criminelles; • Date de la première séance du Conseil municipal de la Ville nouvelle de Lévis; • Avis de rétrocession des espaces à bureau occupés par le Comité de transition et le bureau de la présidente d'élection; • Engagements de crédits de municipalités. • Étude des propositions budgétaires des cadres par le Comité (31 octobre) • 9^{ième} lettre du président aux élus et cadres de direction des municipalités (31 octobre) • 38^{ième} séance statutaire du comité (1 novembre) <ul style="list-style-type: none"> • Nomination de monsieur André Thibault au poste de coordonnateur en informatique par intérim; • Embauche de madame Monic Hamelin; • Prêt des services de madame Christiane Bélanger au Comité de transition; • Autorisation de signature d'une entente avec la compagnie Sobeys pour la sous-location de l'édifice sis au 1133, boulevard de la Rive-Sud, Saint-Romuald; • Statut de monsieur Philippe Meurant dans l'organisation administrative de la Ville nouvelle de Lévis; • Nominations des membres du Comité de sélection pour les postes de capitaines et de secrétaires d'arrondissement; • Choix de firmes pour la conception de la signature visuelle temporaire; • Choix d'une firme pour des travaux à la Cour municipale; • Engagements de crédit de municipalités. • Rencontre du Comité et sous-ministre du MAMM – coûts de transition • Réunion des directeurs de la Ville nouvelle de Lévis (1 novembre) • Rencontre avec des représentants du Comité de transition du Saguenay (1 novembre) • 21^{ième} communiqué de presse – Élection dans la nouvelle ville de Lévis (1 novembre) • 21^{ième} communiqué aux employés municipaux (2 novembre) • Étude des propositions budgétaires des cadres par le Comité (2 novembre) • 18^{ième} chronique dans l'édition régionale du Peuple Chaudière et Peuple Tribune (3 novembre) • Élections municipales (4 novembre) • 22^{ième} communiqué de presse – Résultats des élections
<p>Semaine 42 (5 novembre au 9 novembre)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 39^{ième} séance statutaire du comité (6 novembre) <ul style="list-style-type: none"> • Prêt d'une ressource au gouvernement du Québec; • Contrat d'acquisition de logiciels pour l'installation d'un système informatique de gestion de la Cour municipale et autorisation de signatures. • Engagements de crédit de municipalités. • 22^{ième} communiqué aux employés municipaux (6 novembre) • 40^{ième} séance statutaire du comité (9 novembre) <ul style="list-style-type: none"> • Nomination aux postes d'adjointes administratives; • Nomination aux postes de chefs de district et de capitaines à temps partiel; • Autorisation d'une dépense de 335 000 \$ pour l'achat d'équipements informatiques; • Autorisation d'une dépense de 18 700 \$ pour l'achat d'un serveur de fichiers; • Création d'un comité d'évaluation des offres de services reçues pour la mise en place d'un système téléphonique dans l'édifice de l'ex-siège social Sobeys; • Nomination d'un membre du Comité sur le comité de sélection d'un fournisseur en services bancaires; • Lien internet pour la bibliothèque de Lévis; • Mise à jour du site internet de la présente Ville de Lévis; • Contrat de réalisation d'une banque de données pour la réalisation du rôle unifié de la nouvelle Ville de Lévis; • Contrat d'applications de logiciels pour la gestion du rôle unifié de la Ville de Lévis; • Autorisation de signatures du contrat de monsieur Dominique Fortin. • Engagements de crédit de municipalités. • 23^{ième} communiqué aux employés municipaux (9 novembre)
<p>Semaine 43 (12 novembre au 16 novembre)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion des directeurs de la Ville nouvelle (13 novembre) • 41^{ième} séance statutaire du comité (13 novembre) <ul style="list-style-type: none"> • Affectation de salariés à l'emploi de la Ville nouvelle de Lévis aux guichets multiservices; • Autorisation d'appels d'offres publics pour les travaux de réaménagement des hôtels de ville de Saint-Romuald et de Charny; • Engagements de crédit de municipalités. • 24^{ième} communiqué aux employés (14 novembre)

	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion du Comité et des responsables des projets incontournables (15 novembre) • 42^{ième} séance statutaire du comité (16 novembre) <ul style="list-style-type: none"> • Nomination des capitaines de la direction de la police; • Appel d'offres pour l'entretien des aires extérieures dans l'arrondissement Chaudière-Ouest pour 2002; • Appel d'offres pour la cueillette des déchets dans l'arrondissement Desjardins; • Contrat relatif à des travaux de peinture dans l'édifice Sobeys; • Contrat relatif au déménagement des services municipaux; • Location d'espaces pour les archives de la nouvelle Ville de Lévis; • Choix d'un fournisseur pour le système téléphonique de l'édifice Sobeys; • Prolongation de la période de travail de deux membres du personnel de la présidente d'élection et de la présidente d'élection; • Mandat au centre de robotique industrielle pour la mise en place d'un système d'intercommunication des ouvrages et usines de production d'eau potable; • Coût pour le remplacement de personnels municipaux affectés à des tâches reliées à la nouvelle Ville de Lévis; • Contrat à la firme Cogep pour les services professionnels d'unification des différents magasins d'inventaire de la nouvelle Ville de Lévis; • Contrat à la firme Cogep pour les services professionnels d'unification des différents ateliers mécaniques de la nouvelle Ville de Lévis; • Contrat à la firme Cogep pour les services professionnels d'unification de la gestion des immeubles de la nouvelle Ville de Lévis; • Engagements de crédit de municipalités. • Assermentation du conseil municipal de la Ville nouvelle de Lévis (16 novembre) • 23^{ième} communiqué de presse – Les élus prêtent serment (16 novembre) • 19^{ième} chronique dans l'édition régionale du Peuple Chaudière et Peuple Tribune (17 novembre)
<p>Semaine 44 (19 novembre au 23 novembre)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 43^{ième} séance statutaire du comité (19 novembre) <ul style="list-style-type: none"> • Choix d'un fournisseur pour l'achat, l'installation et le service d'un système téléphonique dans l'édifice de l'ex-siège social de Sobeys. • 25^{ième} communiqué aux employés municipaux (21 novembre) • Réunion des responsables de projets incontournables (22 novembre) • 44^{ième} séance statutaire du comité (23 novembre) <ul style="list-style-type: none"> • Nomination à la Direction de la police; • Modifications aux résolutions 329 et 382; • Présentation de la liste des dossiers pour le nouveau conseil; • Nomination de personnes à différentes directions de la nouvelle ville; • Adoption de la proposition budgétaire; • Appel d'offre sur invitation pour des services d'analyse physico-chimiques pour l'année 2002; • Achat d'un serveur de fichiers; • Contrat pour des travaux de peinture à l'Hôtel de ville de Saint-Romuald; • Contrat pour des travaux de nettoyage à l'édifice Sobeys; • Location d'espace à bureaux dans l'édifice Gauthire Guillemette pour une durée de deux ans; • Poste de secrétaire exécutif dans l'arrondissement Chaudière-Est; • Engagements de crédit de municipalité.
<p>Semaine 45 (26 novembre au 30 novembre)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Communiqués de presse et conférence de presse sur la proposition budgétaire dressée par le Comité (26 novembre) • Réunion du Comité et du nouveau conseil municipal – Proposition budgétaire du premier exercice financier de la ville nouvelle (26 novembre) • Réunion du Comité et des cadres de la ville nouvelle – Proposition budgétaire (27 novembre) • Réunion du Comité et des directeurs de la ville nouvelle (27 novembre) <ul style="list-style-type: none"> • Projets incontournables; • L'intégration des cols blancs; • Localisation des services de la ville nouvelle : le point; • Autres. • 24^{ième} et 25^{ième} communiqués de presse – Proposition budgétaire 2002 (27 novembre) • 26^{ième} communiqué aux employés (28 novembre) • Publicité se rapportant à la proposition budgétaire dans le Journal de Lévis (28 novembre) • 45^{ième} séance statutaire du comité (30 novembre) <ul style="list-style-type: none"> • Résolution de félicitations à l'équipe responsable de la préparation de la proposition budgétaire; • Choix d'une institution financière pour les services bancaires requis par la nouvelle Ville de Lévis;

	<ul style="list-style-type: none"> • Ententes d'entraide en matière d'incendie; • Contrat de peinture à l'Hôtel de ville de Saint-Jean-Chrysostome; • Autorisation de signature de bail; • Contrat relatif à des travaux de peinture dans l'édifice du 1240, Chemin Filteau (Hôtel de ville de Saint-Nicolas); • Mandat à la firme Jean Boily inc. relatif à la coordination du programme de formation pour les préposés(es) aux guichets multiservices; • Demande d'assujettissement de la nouvelle Ville de Lévis au mode rétrospectif de la CSST; • Demande de prolongation de délai au ministère de l'Environnement concernant le site de dépôt à neige usée de Saint-Étienne; • Mandat à la Ville de Saint-Nicolas concernant un appel d'offres sur invitation pour l'acquisition d'équipements téléphoniques; • Contrat à la firme Construction Marc Drolet inc. pour les travaux de réaménagement à l'Hôtel de ville de la nouvelle ville de Lévis; • Travaux au stationnement municipal de la rue Simard; • Contrat à la firme Decarel inc. pour les travaux d'aménagement de la cour municipale; • Autorisation de signature de contrats – chefs de districts, direction de la sécurité incendie. <ul style="list-style-type: none"> • 20^{ième} chronique dans l'édition régionale du Peuple Chaudière et Peuple Tribune (1^{er} décembre)
<p>Semaine 46 (3 décembre au 7 décembre)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 26^{ième} communiqué de presse – Intégration du personnel (6 décembre) • 46^{ième} séance statutaire du comité (7 décembre) <ul style="list-style-type: none"> • Compensation pour le temps supplémentaire des employés affectés au déménagement; • Prêt des services de monsieur Marcel Rodrigue au Comité de transition; • Modification de la résolution 395; • Affectation de salariés à temps partiel à l'emploi de la ville nouvelle de Lévis aux guichets multiservices; • Nomination du personnel à temps partiel aux guichets multiservices; • Nomination de pompiers à temps partiel; • Affectation et nomination de professionnels de la nouvelle Ville de Lévis; • Affectation de monsieur Jean-Guy Brassard dans l'organisation administrative de la nouvelle ville; • Remboursement de frais d'honoraires professionnels et déboursés à monsieur Claude Sauvageau, Gestion de travail 2000 enr., pour des services reliés au dossier des relations de travail; • Activité du 18 décembre dédiée au personnel de la nouvelle Ville de Lévis; • Contrat de peinture à l'Hôtel de ville de Saint-Rédempteur; • Engagements de crédit de municipalités.
<p>Semaine 47 (10 décembre au 14 décembre)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 47^{ième} séance statutaire du comité (12 décembre): <ul style="list-style-type: none"> • Autorisation de signature d'ententes dans le cadre de l'application du programme de départs assistés. • 27^{ième} communiqué aux employés (13 décembre) • 48^{ième} séance statutaire du comité (14 décembre) : <ul style="list-style-type: none"> • Contrat pour des travaux de réaménagements de quatre (4) bâtiments sur la rive-sud ; • Achat de composantes supplémentaires de rangement au système de rangement actuel de l'hôtel de ville de Saint-Jean-Chrysostome; • Achat de classeurs verticaux pour les besoins de la direction du développement et de l'aménagement du territoire; • Appel d'offres pour l'entretien des aires extérieures dans l'arrondissement Chaudière-ouest pour 2002; • Acquisition du système téléphonique du CLD pour un montant de 2000\$; • Adjudication de contrats d'assurance pour la période du 1^{er} janvier 2002 au 1^{er} janvier 2003; • Achat d'une plieuse pour les besoins de la nouvelle ville; • Augmentation de la banque technologique d'heures en services informatiques de la compagnie Nexxlink pour un montant de 5000\$; • Nomination de personnels de la nouvelle Ville de Lévis; • Engagements de crédits de municipalités. • Distribution du calendrier dans les foyers. • 21^{ième} chronique dans l'édition régionale du Peuple Chaudière et Peuple Tribune (15 décembre)

<p>Semaine 48 (17 décembre au 21 décembre)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 27^{ième} communiqué de presse – Séance du nouveau conseil (17 décembre) • 49^{ième} séance statutaire du comité (18 décembre) : <ul style="list-style-type: none"> • Autorisation de signature du contrat de la greffière de la nouvelle Ville de Lévis; • Engagements de crédit de municipalités. • 28^{ième} communiqué de presse – Programme d'activités 2002 de la nouvelle ville (18 décembre) • Conférence de presse (18 décembre) • 29^{ième} communiqué de presse – Route de l'information (18 décembre) • 5 à 7 aux employés de la nouvelle Ville de Lévis (18 décembre) • 28^{ième} communiqué aux employés (20 décembre) • 50^{ième} séance statutaire du comité (21 décembre) : <ul style="list-style-type: none"> • Nomination de capitaines chargés de relève et d'un capitaine aux enquêtes criminelles; • Modification de la résolution 395 remplaçant le nom de Louise Fréchette par celui de Josée Pouliot; • Reconnaissance au personnel du comité de transition; • Temps supplémentaire du secrétaire du comité; • Réaffectation de monsieur Hervé Tremblay; • Modification à la résolution 403 se rapportant à des travaux de peinture réalisés par Marcel Nault Peintre inc.; • Ajustement au contrat de monsieur Guy Archambault pour des travaux supplémentaires; • Mandat confié à la firme Émile Gilbert et associés, architectes, pour des travaux d'aménagement intérieur du bâtiment du 55 de l'Église; • Dépense pour l'aménagement du bureau du directeur général pour un montant de 3661,43\$; • Honoraires professionnels pour la création d'une base de données à l'émission des permis pour un montant de 5 176,13\$ taxes comprises (FIN 10); • Honoraires professionnels pour la modification de paramètres de banques d'abonnées des bibliothèques; • Frais d'honoraires de la firme Morneau Sobeco pour des services conseils en rémunération; • Autorisation d'une dépense de 89 873\$ taxes en sus pour l'acquisition et l'installation d'équipements téléphoniques de la nouvelle Ville de Lévis (FIN 33); • Paiement d'une facture à la Ville de Saint-Nicolas pour l'achat de systèmes de rangement pour la nouvelle Ville de Lévis pour un montant de 23 871,93\$; • Estimé des coûts pour la réalisation de travaux préliminaires à l'Hôtel de ville de Saint-Étienne, à l'édifice Sobey's et à l'Hôtel de ville de Sainte-Hélène-de-Breakeyville; • Autorisation d'une dépense de 13 569,10\$ à la firme Polygec inc pour des travaux d'ingénierie dans le cadre des réaménagements des quatre bâtiments de la rive-sud; • Modification de la résolution 471 pour y ajouter le coût des travaux de peinture pour un montant de 6550\$ taxes en sus; • Contrat à la compagnie Novicom technologies pour l'intégration des systèmes radio-communication des corps d'incendie de la nouvelle ville (FIN 24); • Contrat à la compagnie Novicom technologies pour l'intégration des systèmes radio-communication du service de police (FIN 24); • Soumissions de Québec communication pour l'achat et l'installation de systèmes téléphoniques dans différents édifices de la nouvelle Ville de Lévis pour un montant de 47 870\$ taxes en sus (FIN 33); • Acquisition du mobilier de la cour municipale; • Honoraires pour les services de monsieur Alain Gauthier pour un montant de 2800\$; • Archives du comité; • Nomination de deux coordonnateurs par intérim à la Direction des ressources humaines; • Nomination des membres du comité d'intégration des salariés; • Engagements de crédit de municipalités. • 22^{ième} chronique dans l'édition régionale du Peuple Chaudière et Peuple Tribune (22 décembre)
<p>Semaine 49 (24 décembre au 28 décembre)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 51^{ième} séance statutaire du comité (28 décembre) : <ul style="list-style-type: none"> • Adjudication des contrats d'assurances responsabilité erreurs et omissions municipales, DDD et assurance de l'incinérateur pour la période du 1^{er} janvier 2002 au 1^{er} janvier 2003;

	<ul style="list-style-type: none"> • Nomination de personnels à la direction de la police; • Affectation de monsieur Yves Després; • Modification à la résolution 366 dans le but de retirer le caractère intérimaire de la nomination de monsieur André Thibault; • Dépense en frais d'honoraires professionnels pour le transfert du fichier fournisseurs (basic) de la Ville de Saint-Romuald dans la comptabilité (dyna+) de la Ville nouvelle de Lévis pour un montant de 1150,25\$; • Dépense en frais d'honoraires professionnels pour la modification de formulaires électroniques pour un montant de 2070,45\$; • Frais d'honoraires de monsieur Pierre Lavigne; • Frais d'honoraires de la firme Flynn Rivard; • Contrat pour des travaux de réaménagement du bâtiment au 55 de l'Église , Saint-Romuald; • Remboursement de frais d'honoraires et déboursés à Me Claude Sauvageau, Gestion de travail 2000, pour des services reliés au dossier des relations de travail; • Frais d'honoraires de monsieur Michel Bergeron pour la période du 10 décembre au 21 décembre 2001; • Engagements de crédit de municipalités.
--	--